

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3164

20 novembre 2015

SOMMAIRE

Aktiv Bauden Aktiengesellschaft S.A.	151871	Grafhill Sàrl	151865
Antevita Films S.à r.l.	151872	Groupe Immobilier A.V.L. S.à r.l.	151865
BAEK-IMMO HoldCo S.à r.l.	151872	HAMAB Holding S.à r.l.	151869
BKS Europe - Luxembourg S.à r.l.	151826	Health Care Project S.à r.l.	151869
Building Evolution S.A.	151863	Hermitage Capital S.A. - SICAV-SIF	151870
Bureau d'Etude de Systèmes de Sécurité Elec- troniques-Recherche et Développement	151872	Hilsemer Concept s.à r.l.	151870
E. Jegen S.à r.l.	151858	HNE Environnement S.A.	151863
F2C Sà.r.l.	151863	Hoste International S.A.	151870
Fair Zero S.à r.l.	151826	Hotel Am Park S.A.	151870
FANUC Europe Corporation	151861	Hotel du Château, Moulin de Bourscheid ...	151863
FB Holding S.A.	151861	I.E. Lux Berlin S. à r.l.	151871
Feg Int Assets S.A.	151861	Immoknokke S.A.	151870
Ficama S.A.	151861	Immo LEB 2009 S.à r.l.	151871
Finagra S.A., SPF	151862	Inovalis Management Luxembourg	151872
Financière de l'Estran SC	151858	Inter-Concept Electro S.à r.l.	151872
Financière Les Oliviers S.A.	151862	Investec Asset Management Luxembourg S.A.	151858
Fin & Ind S.A.	151861	Isaac Management S.à r.l. & Partners S.C.A.	151859
FJM S.à r.l.	151862	I.T.U.	151862
Folea S.A. SICAV-FIS I	151861	Kellogg Lux VI S.à r.l.	151862
Gas Maritime Partners S.à r.l.	151865	Trading G.C. S.A.	151871
Gestaly Invest S.A.	151868	Viajanet Luxembourg S.à r.l.	151871
Giorgi International Holdings S.à r.l.	151865		
Global Returns Fund	151869		

BKS Europe - Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 134.734.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161930/9.

(150179203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Fair Zero S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.262,40.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 151.408.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-first day of the month of September.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Cz2 Fair S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134.774;

- ELQ Investors II Limited a limited liability company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 133, Fleet Street, Peterborough Court building, GB - EC4A 2BB London, United Kingdom, registered with the Companies House for England and Wales under number 06375035;

- C-VIII Fair Investor, L.L.C., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, United States of America, registered with the Delaware Division of Corporations under number 4473338;

- MEP Founder Partner II, L.P., a limited liability company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Upland Road, Canada Court building, BGU - GY1 3BQ Saint Peter Port, Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 1017; and

- H Merchant Equity I, L.L.C., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, United States of America, registered with the Delaware Division of Corporations under number 4121058,

here represented by Mrs. Virginie PIERRU, notary clerk, residing professionally in Redange/Attert, by virtue of proxies established under private seal.

I. The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. The appearing parties declare being the shareholders (the "Shareholders") of Fair Zero S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.408, incorporated by a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, dated 12 February 2010, published with the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 674, page 32306 on 30 March 2010 (the "Company").

III. The articles of association of the Company have not been amended since the date of incorporation of the Company.

IV. The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of sixteen thousand six hundred thirty-one Euros (EUR 16,631.-) so as to raise it from its current amount of sixteen thousand six hundred thirty-one Euros and forty Cents (EUR 16,631.40) to an amount of thirty-three thousand two hundred sixty-two Euros and forty Cents (EUR 33,262.40), by the issue of one hundred sixty-six thousand three hundred ten (166,310) shares, having a nominal value of ten Cents (EUR 0.1) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares (the "New Shares"), together with a share premium of an aggregate amount of seventy-three million eight hundred eighty-four thousand eight hundred seven Euros and twenty-six Cents (EUR 73,884,807.26);

Subscription for the New Shares, as follows:

- forty thousand three hundred twenty (40,320) New Shares by Cz2 Fair S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134.774 (“Cz2 Fair”), to be fully subscribed and paid up at nominal value, together with an aggregate share premium of nine million nine hundred forty-eight thousand three hundred forty-nine Euros (EUR 9,948,349.-), by a contribution in kind consisting of a receivable held by Cz2 Fair against the Company of an aggregate amount of nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty-one Euros (EUR 9,952,381.-);

- eighty-one thousand four hundred ninety (81,490) New Shares by ELQ Investors II Limited, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 133, Fleet Street, Peterborough Court building, GB - EC4A 2BB London, United Kingdom, registered with the Companies House for England and Wales under number 06375035 (“ELQ Investors II”), to be fully subscribed and paid up at nominal value, together with an aggregate share premium of fifty-two million nine hundred fifty-five thousand eight hundred sixty-two Euros and twenty-six Cents (EUR 52,955,862.26), by a contribution in kind consisting of a receivable held by ELQ Investors II against the Company of an aggregate amount of fifty-two million nine hundred sixty-four thousand eleven Euros and twenty-six Cents (EUR 52,964,011.26);

- forty thousand three hundred twenty (40,320) New Shares by C-VIII Fair Investor, L.L.C., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, United States of America, registered with the Delaware Division of Corporations under number 4473338 (“C-VIII Fair Investor”), to be fully subscribed and paid up at nominal value, together with an aggregate share premium of nine million nine hundred forty-eight thousand three hundred forty-nine Euros (EUR 9,948,349.-), by a contribution in kind consisting of a receivable held by C-VIII Fair Investor against the Company of an aggregate amount of nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty-one Euros (EUR 9,952,381.-);

- nine hundred ninety (990) New Shares by MEP Founder Partner II, L.P., a limited liability company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Upland Road, Canada Court building, BGU - GY1 3BQ Saint Peter Port, Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 1017 (“MEP Founder Partner II”), to be fully subscribed and paid up at nominal value, together with an aggregate share premium of two hundred forty-four thousand one hundred seventy-six Euros (EUR 244,176), by a contribution in kind consisting of a receivable held by MEP Founder Partner II against the Company of an aggregate amount of two hundred forty-four thousand two hundred seventy-five Euros (EUR 244,275.-); and

- three thousand one hundred ninety (3,190) New Shares by H Merchant Equity I, L.L.C., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, United States of America, registered with the Delaware Division of Corporations under number 4121058 (“H Merchant Equity I”), to be fully subscribed and paid up at nominal value, together with an aggregate share premium of seven hundred eighty-eight thousand seventy-one Euros (EUR 788,071.-), by a contribution in kind consisting of a receivable held by H Merchant Equity I against the Company of an aggregate amount of seven hundred eighty-eight thousand three hundred ninety Euros (EUR 788,390.-); and

2. Full restatement of the articles of association of the Company, as amended from time to time (the “Articles”) in order to, among others, reflect the issuance of, and subscription for, the New Shares and amend the distribution provisions.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders RESOLVE to increase the share capital of the Company by an amount of sixteen thousand six hundred thirty-one Euros (EUR 16,631.-) so as to raise it from its current amount of sixteen thousand six hundred thirty-one Euros and forty Cents (EUR 16,631.40) to an amount of thirty-three thousand two hundred sixty-two Euros and forty Cents (EUR 33,262.40), by the issue of the New Shares, together with a share premium of an aggregate amount of seventy-three million eight hundred eighty-four thousand eight hundred seven Euros and twenty-six Cents (EUR 73,884,807.26).

Subscription / Payment

Cz2 Fair, represented as stated hereabove, declares to subscribe for forty thousand three hundred twenty (40,320) New Shares (the “Cz2 Fair New Shares”), and to make payment in full for such Cz2 Fair New Shares, together with an aggregate share premium of nine million nine hundred forty-eight thousand three hundred forty-nine Euros (EUR 9,948,349.-), by a contribution in kind consisting of a receivable held by Cz2 Fair against the Company of an aggregate amount of nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty-one Euros (EUR 9,952,381.-) (the “Cz2 Fair Contribution in Kind”).

ELQ Investors II, represented as stated hereabove, declares to subscribe for eighty-one thousand four hundred ninety (81,490) New Shares (the “ELQ Investors II New Shares”), and to make payment in full for such ELQ Investors II New Shares, together with an aggregate share premium of fifty-two million nine hundred fifty-five thousand eight hundred sixty-two Euros and twenty-six Cents (EUR 52,955,862.26), by a contribution in kind consisting of a receivable held by ELQ Investors II against the Company of an aggregate amount of fifty-two million nine hundred sixty-four thousand eleven Euros and twenty-six Cents (EUR 52,964,011.26)(the “ELQ Investors II Contribution in Kind”).

C-VIII Fair Investor, represented as stated hereabove, declares to subscribe for forty thousand three hundred twenty (40,320) New Shares (the “C-VIII Fair Investor New Shares”), and to make payment in full for such C-VIII Fair Investor New Shares, together with an aggregate share premium of nine million nine hundred forty-eight thousand three hundred forty-nine Euros (EUR 9,948,349.-), by a contribution in kind consisting of a receivable held by C-VIII Fair Investor against the Company of an aggregate amount of nine million nine hundred fifty-two thousand three hundred eighty-one Euros (EUR 9,952,381.-) (the “C-VIII Fair Investor Contribution in Kind”).

MEP Founder Partner, represented as stated hereabove, declares to subscribe for nine hundred ninety (990) New Shares (the “MEP Founder Partner New Shares”), and to make payment in full for such MEP Founder Partner New Shares, together with an aggregate share premium of two hundred forty-four thousand one hundred seventy-six Euros (EUR 244,176), by a contribution in kind consisting of a receivable held by MEP Founder Partner against the Company of an aggregate amount of two hundred forty-four thousand two hundred seventy-five Euros (EUR 244,275.-) (the “MEP Founder Partner Contribution in Kind”).

H Merchant Equity I, represented as stated hereabove, declares to subscribe for three thousand one hundred ninety (3,190) New Shares (the “H Merchant Equity I New Shares”), and to make payment in full for such H Merchant Equity I New Shares, together with an aggregate share premium of seven hundred eighty-eight thousand seventy-one Euros (EUR 788,071.-), by a contribution in kind consisting of a receivable held by H Merchant Equity I against the Company of an aggregate amount of seven hundred eighty-eight thousand three hundred ninety Euros (EUR 788,390.-) (the “H Merchant Equity I Contribution in Kind”; and together with the Cz2 Fair Contribution in Kind, the ELQ Investors II Contribution in Kind, the C-VIII Fair Investor Contribution in Kind, and the MEP Founder Partner Contribution in Kind, the “Contributions in Kind”).

Cz2 Fair, ELQ Investors II, C-VIII Fair Investor, MEP Founder Partner II, and H Merchant Equity I, represented as stated hereabove, further declare that the value of the Contributions in Kind has been certified by a valuation report issued by the board of managers of the Company on 21 September 2015 (the “Report”) at the aggregate amount of seventy-three million nine hundred one thousand four hundred thirty-eight Euros and twenty-six Cents (EUR 73,901,438.26).

The Report will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Cz2 Fair, ELQ Investors II, C-VIII Fair Investor, MEP Founder Partner II, and H Merchant Equity I, represented as stated hereabove, further declare that their receivables are free of any lien and that there exists no impediments to their free transferability to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contributions in Kind to the Company.

For the avoidance of doubt, Cz2 Fair, ELQ Investors II, C-VIII Fair Investor, MEP Founder Partner II, and H Merchant Equity I, represented as stated hereabove, finally declare that the Contributions in Kind are to be allocated as follows:

	Allocation to the nominal share capital account of the Company	Allocation to the share premium reserve account of the Company	TOTAL
Cz2 Fair Contribution in Kind	EUR 4,032	EUR 9,948,349	EUR 9,952,381
ELQ Investors II Contribution in Kind	EUR 8,149	EUR 52,955,862.26	EUR 52,964,011.26
C-VIII Fair Investor Contribution in Kind	EUR 4,032	EUR 9,948,349	EUR 9,952,381
MEP Founder Partner Contribution in Kind	EUR 99	EUR 244,176	EUR 244,275
H Merchant Equity I Contribution in Kind	EUR 319	EUR 788,071	EUR 788.390
TOTAL	EUR 16,631	EUR 73,884,807.26	EUR 73,901,438.26

The Shareholders ACKNOWLEDGE that out of the aggregate amount of seventy-three million eight hundred eighty-four thousand eight hundred seven Euros and twenty-six cents (EUR 73,884,807.26) contributed to the share premium account of the Company, an amount of thirty-two million eight hundred forty-nine thousand three hundred forty-eight Euros and twenty-six Cents (EUR 32,849,348.26) shall be allocated and reserved for distribution to ELQ Investors II.

Second resolution

The Shareholders RESOLVE to fully restate the Articles, which shall forthwith read as follows:

“Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. These are the articles of association (the “Articles”) of "Fair Zero S.à r.l." a private limited liability company which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present Articles.

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers of the Company.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to companies or to natural person(s), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security; and

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at thirty-three thousand two hundred sixty-two Euros and forty Cents (EUR 33,262.40) represented by three hundred and thirty-two thousand six hundred and twenty-four (332,624) shares with a nominal value of ten Euro Cent (0.1) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The use of the amount of said premium account is at the free disposal of the Company, and decisions as to such use are to be taken by the Shareholders' meeting or the Board of Managers, as the case may be, subject to the Law and these Articles.

5.3 Any premium paid on any Share is allocated to a distributable reserve in accordance with the terms of this Article. The share premium may, but does not have to, remain reserved and attached to the Shares in relation to which it was paid in case of distributions, repayment or otherwise and such determination is to be done either at the time of payment of the share premium or later or by decision of the relevant corporate body. Decisions as to the use of the share premium reserve (s) are to be taken by the Shareholders or the Board, as the case may be, subject to the Law and these Articles.

5.4 Notwithstanding any other provision of these Articles, share premium does not form part of the Company's share capital and payments out of the share premium account do not constitute repayments of share capital.

5.5 All Shares will have equal rights, except where otherwise provided for in these Articles.

5.6 The Company cannot proceed to the repurchase or redemption of its own shares unless with the unanimous consent of all the Shareholders.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Chapter III. - Transfer of shares

Transfers of shares are governed by the applicable legal provisions and these Articles (in particular this Chapter and article 11.8).

7. Art. 7. Transfer restrictions.

7.1 No Shareholder shall transfer, grant any security interest over, or otherwise dispose of or give any person any rights in or over, any Shareholder Securities (or interest therein) unless it is expressly permitted or required to do so under the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders. For the avoidance of doubt, the contribution by any Shareholder of Shareholder Securities to the Company against the issuance of Shares (together with share premium, if any) shall not be considered as a transfer or disposal of Shareholder Securities.

7.2 Without prejudice to additional provisions that may be contained in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, no Shareholder shall transfer, grant any security interest over, or otherwise dispose of or give any person any rights in or over, any Shares, (or interest therein) except in accordance with the Issuance Ratio (the "Parity Requirement") or as approved by a Unanimous Resolution. Notwithstanding the foregoing, for purposes of the Parity Requirement, Related Party Transfers shall be disregarded and the Parity Requirement may be satisfied by a Shareholder and its respective Permitted Holders collectively (subject to article 7.6), provided that any transfers by such Persons (and any transfers of interests in such Persons) to other Shareholders or to Third Parties must be effected jointly in accordance with the Parity Requirement.

7.3 Without prejudice to additional provisions that may be contained in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, no Shareholder shall transfer, grant any security interest over, or otherwise dispose of or give any person any rights in or over, any Shareholder Securities (or interest therein) unless no Party is prohibited by applicable law or, in the case of the Goldman Shareholder, internal policies from transacting with any such person.

7.4 Any attempted transfer or other transaction not in accordance with articles 7.1, 7.2 and 7.3 will be void ab initio and of no force and effect, to the extent legally possible.

7.5 Subject to articles 7.2 and 7.3 the following transfers of Shareholder Securities are permitted:

- a) transfers among Goldman Permitted Holders;
 - b) transfers among Colony Permitted Holders;
 - c) subject to article 7.6, transfers among Hilco Permitted Holders; and
 - d) subject to article 7.6, transfers among MEP Permitted Holders,
- (each, a "Related Party Transfer").

7.6 Notwithstanding any other provision in these Articles, for so long as specified in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, there shall at any one time be no more than one MEP Shareholder and one Hilco Shareholder.

7.7 For a duration that may be defined in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders:

- a) each Goldman Shareholder shall remain a Goldman Permitted Holder;
- b) each Colony Shareholder shall remain a Colony Permitted Holder;
- c) each MEP Shareholder shall remain an MEP Permitted Holder; and
- d) each Hilco Shareholder shall remain a Hilco Permitted Holder;

in the event that any such Shareholder ceases to be a relevant Permitted Holder, such Shareholder shall as soon as reasonably practicable transfer all of its interest in Shareholder Securities (including, for the avoidance of doubt, in the case of the MEP Shareholder, the right to receive the MEP Promote) to a person that remains a relevant Permitted Holder.

7.8 Except in the event of a Majority Sale, a Shareholder (the "Selling Shareholder") that proposes to transfer Shareholder Securities to a Third Party in a transaction that is otherwise permitted by these Articles and any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders shall comply with the following procedure:

a) The Selling Shareholder shall extend an offer (a "Shareholder Offer") to each of the other Shareholders for such other Shareholder to acquire its proportional portion (based on Economic Interest), or such other portion as such other Shareholders may agree, of all (but not less than all) of the Shareholder Securities that the Selling Shareholder contemplates to transfer, at the price proposed by the Selling Shareholder.

b) If any Shareholder does not accept the Shareholder Offer, the accepting Shareholders may elect to acquire such non-accepting Shareholder's portion on a pro rata basis (based on the Economic Interest of the accepting Shareholders) or such other basis as such accepting Shareholders may agree.

c) If such other Shareholders have not in aggregate accepted to buy all of the Shareholder Securities included in the Shareholder Offer at the price proposed by the Selling Shareholder by 6:00 p.m. Luxembourg time on the 20th Business Day after the extension of the Shareholder Offer, then the Shareholder Offer will expire, and the Selling Shareholder may,

within 90 days after such expiration, offer to sell such Shareholder Securities to a Third Party at a price not less than 10 % greater than the price proposed under the Shareholder Offer and otherwise on substantially the same terms and conditions as under the Shareholder Offer.

7.9 The Goldman Shareholder and the Colony Shareholder, acting together, will have the option to "drag along" the other Shareholders in a Majority Sale (such option, the "Drag-Along Right"). Upon the exercise of the Drag-Along Right, such other Shareholders shall transfer to the Third Party transferee such portion of their Shareholder Securities as corresponds to the portion of the Shareholder Securities held by the Goldman Shareholder and the Colony Shareholder, in aggregate, being transferred to such Third Party, on the terms and conditions of the Majority Sale and subject to such other Shareholders receiving the benefit of such terms.

7.10 Except in respect of a Related Party Transfer, each Shareholder will have the following "tag along" rights (the "Tag-Along Right"):

a) in case of any sale by a Shareholder of Shareholder Securities, other than a Majority Sale, such selling Shareholder shall procure that the Third Party transferee of such Shareholder Securities acquires such portion of the Shareholder Securities held by each of the other Shareholders that so requests as corresponds to the portion of the Shareholder Securities held by such selling Shareholder being transferred to such Third Party, or if such selling Shareholder is the Goldman Shareholder or the Colony Shareholder, as corresponds to the portion of the Shareholder Securities held by the Goldman Shareholder and the Colony Shareholder, in aggregate, being transferred to such Third Party, in each case on the same terms and conditions as those of the selling Shareholder; and

b) in case of a Majority Sale, the Shareholders contemplating such Majority Sale shall procure that the transferee of their Shareholder Securities acquires all of the Shareholder Securities held by each of the other Shareholders that so requests, on the same terms and conditions as those of the Shareholders contemplating such Majority Sale.

7.11 Notwithstanding anything to the contrary in these Articles or in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, nothing in this article 7 will apply to any transfer, grant of any security interest over, or other disposal of or grant to any person of any rights in or over, any Shareholder Securities (or interest therein) in connection with arrangements entered into between the Goldman Shareholder and the MEP Shareholder or their respective Affiliates regarding the sharing of returns between the investment made by the Company and other investments in which the Goldman Shareholder and the MEP Shareholder or their respective Affiliates participate.

7.12 Any Goldman Manager and any Colony Manager, acting together or unilaterally (in consultation with (but, for the avoidance of doubt, not subject to the consent or agreement of) the MEP Manager), will be entitled to initiate a procedure for the sale of the Company (or a sale of all or substantially all of its assets whether through the sale of a Subsidiary or otherwise) or an IPO of equity securities of the Company or a Subsidiary. The procedure will include the appointment of an investment bank, the preparation of an information memorandum, prospectus or other appropriate disclosure document and, in the case of a sale, the arrangement of auction procedures and the selection of bids and, in the case of an IPO of the Company, the conversion of the Company into an entity that can be publicly offered or listed under Luxembourg law.

7.13 Notwithstanding any other provisions contained herein or in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, all transfers of the Company shares are subject to the requirements of Luxembourg law, including, without limitation, articles 189 and 190 of the Law and that to the extent any transfer of the Company shares is permitted under the provisions of these Articles and any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, the Company and the Shareholders agree to procure that all necessary steps are taken to give full force and effect to such transfer under Luxembourg law in accordance with the provisions of these Articles and any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders and in a timely fashion, including (without limitation):

a) In case of transfer of shares inter vivos to non existing shareholders, the passing of a shareholders resolution of the requisite majority under Luxembourg law (for the avoidance of doubt, such requisite majority in case of transfer inter vivos to non existing shareholders being 3/4 of the share capital in the Company);

b) the delivery of a written share transfer instrument and any documents that enable the transfer to be made binding on the Company and third parties;

c) the giving of written notice of the transfer to the Company; and

d) the registration of the transfer in the Company's shareholders register.

7.14 Each Shareholder shall exercise all voting rights and consent rights so as to permit transfers of Shareholder Securities that are in compliance with this article 7 and permit transactions pursuant to article 7.13, including, without limitation, any transformation of the Company into another form of entity whose shares may be publicly offered or listed under Luxembourg law.

8. Art. 8. Deadlock.

8.1 There is a "Deadlock" if a resolution in respect of any key issue materially affecting the ongoing operations of the Company and the Subsidiaries taken as a whole is proposed at a properly convened General Meeting or Board meeting, and one of the following applies:

a) there is no quorum at the meeting and no quorum at two successive reconvenings of the meeting following an adjournment;

b) in the case of a Board resolution, in two Board meetings, of the Managers present, all Goldman Managers (or Colony Managers, as the case may be) vote in favour and any Colony Manager (or Goldman Manager, as the case may be) votes against or abstains from voting on the resolution (unless a Colony Manager (or a Goldman Manager, as the case may be) proposed the resolution); or

c) in the case of a resolution to be passed in a General Meeting, the Goldman Shareholder (or the Colony Shareholder, as the case may be) votes in favour and the Colony Shareholder (or the Goldman Shareholder, as the case may be) votes against or abstains from voting on the resolution (unless the Colony Shareholder (or the Goldman Shareholder, as the case may be) proposed the resolution).

8.2 There is no Deadlock if a meeting, or adjournment, is inquorate because the person who proposed the resolution does not attend.

8.3 There is no Deadlock if the proposed resolution would be required to be passed as a Unanimous Resolution and one of the following applies:

a) in the case of a Board meeting, any Manager who is not a Goldman Manager or a Colony Manager, and whose positive vote is needed for passing a Unanimous Resolution, votes against or abstains from voting on the resolution in the Board meeting; or

b) in the case of a General Meeting, Shareholders (other than the Goldman Shareholder and the Colony Shareholder) whose aggregate voting power is sufficient to prevent the passing of a Unanimous Resolution vote against or abstain from voting on the resolution.

8.4 In the event of a Deadlock, the Colony Shareholder and the Goldman Shareholder shall meet and use their best efforts with a view to reaching an agreement in the best interest of the Company and the Subsidiaries taken as a whole.

8.5 In the event that no satisfactory solution has been found pursuant to article 8.4 within twenty Business Days after the occurrence of a Deadlock, then for a period of ten Business Days, or such longer period as the Goldman Shareholder and the Colony Shareholder may agree, each of the Goldman Shareholder and the Colony Shareholder will be entitled to (but not obligated to) initiate the following procedure (the Shareholder initiating such procedure, the "Initiating Party"; the other Shareholder, the "Receiving Party"):

a) The Initiating Party shall provide notice to the Receiving Party of the price (in cash, and not on deferred terms) at which it would be willing to either sell all its Shareholder Securities to the Receiving Party or purchase all the Shareholder Securities of the Receiving Party.

b) Within twenty Business Days after receipt of such notice, the Receiving Party shall by notice to the Initiating Party elect either to purchase all the Shareholder Securities of the Initiating Party or to sell all its own Shareholder Securities to the Initiating Party at such price. If the Receiving Party fails to timely provide such notice, the Initiating Party may by further notice to the Receiving Party within ten Business Days after such failure to provide timely notice elect either to purchase all the Shareholder Securities of the Receiving Party or to sell all its own Shareholder Securities to the Receiving Party at such price as set forth in the first notice.

c) The Colony Shareholder and the Goldman Shareholder shall complete any transfer pursuant to this article 8.5 in accordance with article 10.

8.6 No Tag-Along Rights apply to a transfer pursuant to article 8.5.

9. Art. 9. Obligatory transfer event.

9.1 Any of the following events that happens to a Shareholder constitutes an "Obligatory Transfer Event" in respect of such Shareholder:

a) the Shareholder is insolvent or unable to pay its debts within the meaning of the insolvency legislation applicable to such Shareholder and has stopped paying its debts as they fall due;

b) any step has been taken to initiate any process by or under which:

(i) the ability of the creditors of the Shareholder to take any action to enforce their debts is suspended, restricted or prevented;

(ii) some or all of the creditors of the Shareholder accept, by agreement or in pursuance of a court order, an amount of less than the sums owing to them in satisfaction of those sums with a view to preventing the dissolution of the Shareholder;

(iii) a person is appointed to manage the affairs, business and assets of the Shareholder on behalf of the Shareholder's creditors; or

(iv) the holder of a charge over assets of the Shareholder is appointed to control the business and assets of the Shareholder;

c) a process has been instituted that could lead to the Shareholder being dissolved and its assets being distributed among the Shareholder's creditors, shareholders or other contributors; or

d) upon ceasing to be a relevant Permitted Holder, the Shareholder fails to comply with the obligation in article 7.7 to transfer its entire interest in Shareholder Securities to a relevant Permitted Holder (including, for the avoidance of doubt, if no such relevant Permitted Holder exists).

9.2 Where an Obligatory Transfer Event happens to a Shareholder (the "Transferor"), it shall give notice of it to the other Shareholders (each, a "Transferee") as soon as possible and, if it does not, is deemed to have given notice of it to any Transferee on the date on which such Transferee becomes aware of such Obligatory Transfer Event.

9.3 A Transferee that becomes aware of an Obligatory Transfer Event, other than by way of actual notice from the Transferor, shall give notice of such Obligatory Transfer Event to the other Transferees as soon as practicable.

9.4 The Transferees have the right, within twenty Business Days after the receipt or deemed receipt of notice of the Obligatory Transfer Event (the first day being the Business Day after the receipt by all Transferees of such notice), to make a written offer to the Transferor to buy a pro rata portion (based on the Economic Interest of all the Transferees choosing to participate in the offer (the "Participating Transferees"), or such other portion as the Participating Transferees may agree, of all (but not less than all) of the Transferor's Shareholder Securities, at a specified price for cash and not on deferred terms (the "Offer").

9.5 The Transferor has a period of ten Business Days (the "Share Pricing Period") of receiving the Offer (the first day being the Business Day after the day of the Offer) within which to:

- a) accept the price offered for the Shareholder Securities by the Participating Transferees; or
- b) request that a Fair Value (as defined below) for the Shareholder Securities be determined by the Board, and the Transferor is deemed to have accepted the Offer at the price stated in the notice if it does not expressly accept or request a Fair Value determination by the end of the Share Pricing Period.

9.6 Where the price is referred to the Board, in order to exercise their right to buy, the Participating Transferees shall give notice to the Transferor within ten Business Days of receiving notification of the Fair Value as determined by the Board (the first day being the Business Day after the Participating Transferees receive the Fair Value notification) that they exercise their right to buy all (but not less than all) of the Transferors' Shareholder Securities at a price equal to such Fair Value. The Participating Transferees may agree to vary the originally contemplated allocation among them of such Shareholder Securities, provided that any such re-allocation shall be pro rata (based on the Economic Interest of all the Participating Transferees other than the Participating Transferee from which such Shareholder Securities are being re-allocated), unless otherwise agreed among the Participating Transferees.

9.7 Acceptance or deemed acceptance under article 9.5 or the service of a notice to buy under article 9.6 shall bind the Transferor and the Participating Transferees to sell and buy, respectively, the Shareholder Securities in accordance with article 10.

9.8 The "Fair Value" of the Shareholder Securities to be sold is the value that the Board, acting in good faith, certifies to be the fair market value in its opinion based on the following assumptions:

- a) the value of the relevant Shareholder Securities is a pro rata portion of the fair market value of all issued and outstanding Shareholder Securities (based on the ratio of the relevant Shareholder Securities to all issued and outstanding Shareholder Securities (with no premium or discount for the size of the Transferor's shareholding or for the rights or restrictions applying to the Shareholder Securities under the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders or the constitutional documents of the Company));
- b) the sale is between a willing buyer and a willing seller on the open market;
- c) the sale is taking place on the date that the Obligatory Transfer Event occurred;
- d) the business of the Company and the Subsidiaries will continue to be carried on as a going concern (unless the Company or any material Subsidiary is insolvent or unable to pay its debts within the meaning of the applicable insolvency legislation); and
- e) the Shareholder Securities are sold free of all Encumbrances.

9.9 The Board of Managers may, in its discretion, instruct professional advisers to assist it in the determination of Fair Value in accordance with article 9.8.

10. Art. 10. Closing the sale purchase of shareholder securities.

10.1 This article 10 applies only to transfers of Shareholder Securities among Shareholders pursuant to article 8 or article 9.

10.2 The sale of Shareholder Securities under any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders shall close on the 20th Business Day:

- a) after an election under article 8.5 (b); or
- b) after acceptance or deemed acceptance of an offer to buy under article 9.5 or after service of a notice to buy under article 9.6.

10.3 At closing, the Shareholder selling the Shareholder Securities shall:

- a) transfer the Shareholder Securities free from all Encumbrances in such form as is necessary for the buyer to establish legal ownership in accordance with Luxembourg law;
- b) notify the Company of the transfer;

c) procure the resignation of any Managers nominated by the selling Shareholder to take effect at closing and the acknowledgment that such Managers have no claims against the Company; and if no such resignations are delivered, the other Shareholders can freely remove such Managers, and article 11.4 shall not apply to such removal;

d) warrant that it has no right to require the Company to issue any share capital or other securities and that no Encumbrance affects any unissued Shareholder Securities or other securities of the Company;

e) warrant that no commitment has been given to create an Encumbrance affecting the Shareholder Securities being sold (or any unissued Shareholder Securities or other securities of the Company) and that no person has claimed any rights in respect thereof; and

f) undertake to do all it can, at its own cost, to give the buyer the full legal and beneficial title to the Shareholder Securities.

10.4 At closing, the Shareholder buying the Shareholder Securities shall pay the purchase price to the Shareholder selling the Shareholder Securities, upon which the transfer will be effective.

10.5 At or before closing, the parties to any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders shall use their best efforts to procure that the selling Shareholder is released from any guarantees, security arrangements and other obligations that it has given in respect of the Company and its business.

10.6 The Shareholder Securities shall be sold with all rights that attach, or may in the future attach, to them (including, in particular, the right to receive all dividends and distributions declared, made or paid on or after the relevant event referred to in article 10.2 (a) or 10.2 (b)).

10.7 The Shareholder buying the Shareholder Securities is not obliged to complete the purchase of any of the Shareholder Securities being sold unless the purchase of all the Shareholder Securities is completed simultaneously.

10.8 If the Shareholder selling the Shareholder Securities fails to complete the transfer of Shareholder Securities as required under this article 10, the Company:

a) is irrevocably authorized to register the transfer in its share register after receipt of the notification referred to in article 10.3 (b); and

b) may receive the purchase price in trust for the Shareholder selling the Shareholder Securities, giving a receipt that shall discharge the Shareholder buying the Shareholder Securities.

10.9 The provisions of this article 10 and the notification referred to in article 8.5, 9.2 or 9.4, as the case may be, together will be considered a written instrument of transfer for the purposes of article 190 of the Law and that the notification referred to in article 10.3 (b) to the Company will constitute sufficient notification of the relevant transfers for purposes of article 190 of the Law and of article 1690 of the Luxembourg civil code.

Chapter IV. - Management

11. Art. 11. Management.

11.1 The Company shall be managed by a board of managers (the "Board of Managers" or the "Board") composed of five Managers (the "Managers" and each a "Manager"), of whom two shall be appointed among candidates proposed by the Goldman Shareholder (the "Goldman Managers"), two shall be appointed among candidates proposed by the Colony Shareholder (the "Colony Managers"), and one shall be appointed among candidates proposed by the MEP Shareholder (the "MEP Manager"). At all times, the Board shall include at least two Managers (one Goldman Manager and one Colony Manager) who are resident in Luxembourg.

11.2 The Board has responsibility for the supervision and management of the Company.

11.3 In order to effect the Board composition contemplated in article 11.1, the Goldman Shareholder, the Colony Shareholder and the MEP Shareholder may at any time nominate a Manager, and propose for removal a Manager whom it nominated, by giving notice to the Company and the other Shareholders, it being understood that failure to comply with such procedure shall not invalidate the relevant appointment and removals. Each Shareholder shall exercise all voting rights and consent rights so as to effect the appointment or removal, as applicable, of Managers nominated or proposed for removal in accordance with the foregoing sentence, to the extent such appointment or removal is in accordance with the Board composition contemplated in article 11.1.

11.4 The Shareholder proposing a Manager for removal pursuant to article 11.3 shall indemnify and keep indemnified the Company against any claim arising out of such Manager's removal from office.

11.5 One of the Managers may be appointed chairman of the Board by the positive vote of each of the Colony Managers and the Goldman Managers.

11.6 If the percentage of outstanding Shares held by the MEP Shareholder is reduced to less than 0.55 %, then the MEP Shareholder shall lose any right to nominate a Manager. If the percentage of outstanding Shares held by the Colony Shareholder or the Goldman Shareholder is reduced to less than 24.245 %, then such Shareholder shall only have the right to nominate Managers in proportion to its shareholding, rounded to the nearest whole number of Managers, provided that each of the Colony Shareholder and the Goldman Shareholder shall at all times be entitled to appoint at least one Manager. Upon the termination of a Shareholder's right to nominate a Manager pursuant to the foregoing, such Shareholder shall procure the immediate resignation of any Manager nominated by it and the acknowledgment that such Manager has no claims against the Company. If no such resignation is delivered, the other Shareholders can freely remove such Manager, and article 11.4 shall not apply to such removal.

11.7 If the percentage of outstanding Shares held by the Colony Shareholder or the Goldman Shareholder is reduced to less than 24.245 %, then the positive votes of Managers nominated by the Shareholder whose aggregate ownership has so decreased will no longer be required under article 12.16 (b) to pass a Super-Majority Resolution, and all other special voting or consent rights contained in these Articles and any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders in favour of such Shareholder or in favour of Managers nominated by such Shareholder (including, without limitation, the appointment of the chairman of the Board and any special or other rights with respect to the supervisory boards of any of its Subsidiaries) (except, for the avoidance of doubt, any such rights granted to all Shareholders or Managers or any such rights granted by applicable law) shall be immediately terminated.

11.8 Without prejudice to any other provisions that may be contained in any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders neither of the Colony Shareholder or the Goldman Shareholder is permitted to effect any transfer or other disposal of Shares pursuant to which the percentage of outstanding Shares held by it would be reduced to less than 24.245 %, unless the Colony Shareholder, the Goldman Shareholder and the proposed transferee of such Shares have agreed their respective management rights in relation to the Company and the Subsidiaries, within the limitations set forth in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders (including, for the avoidance of doubt, that any such arrangement that adversely and disproportionately affects the rights or obligations of any Shareholder or alters the terms of express rights granted to or obligations imposed on any Shareholder must also be signed by the Shareholder so affected).

11.9 Upon termination of the Advisory Agreement, the MEP Shareholder's right to nominate any Manager, and any rights granted to such Manager in these Articles and the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, shall immediately terminate, and, unless the Colony Shareholder and the Goldman Shareholder shall otherwise consent in writing, the MEP Shareholder shall procure the immediate resignation of any Manager so nominated and the acknowledgment that such Manager has no claims against the Company. If no such resignation is delivered, the other Shareholders can freely remove such Manager, and article 11.4 shall not apply to such removal.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 Board meetings shall be held in Luxembourg, and it is intended to be a Board meeting at least once every quarter.

12.2 Any Manager may call a Board meeting.

12.3 The Shareholders shall ensure that at least seven days' notice of a Board meeting is given to all Managers entitled to receive notice accompanied by:

- (i) an agenda specifying in reasonable detail the matters to be raised at the meeting; and
- (ii) copies of any papers to be discussed at the meeting.

12.4 A shorter period of notice of a Board meeting may be given with the written consent of at least one Goldman Manager and one Colony Manager (or, if any matter requiring Unanimous Consent or any Affiliate Transaction is to be considered for approval, the consent of all Managers).

12.5 If all Managers (or their proxies) are present at a Board meeting and no Manager objects, all notice requirements shall be deemed waived.

12.6 The quorum at any Board meeting (including adjourned meetings) is a majority of the Managers, including at least one Goldman Manager (or his proxy) and one Colony Manager (or his proxy).

12.7 No business shall be conducted at any Board meeting unless a quorum is present at the beginning of the meeting and at the time when there is to be voting on any business.

12.8 If a quorum is not present within 30 minutes after the time specified for a Board meeting in the notice of the meeting, then the meeting will be adjourned for at least two and not more than ten Business Days at the same time and place.

12.9 A Board meeting will be adjourned to another time or date at the request of all the Goldman Managers or all the Colony Managers present at the meeting. No business may be conducted at a meeting after such a request has been made.

12.10 A Goldman Manager, a Colony Manager or an MEP Manager who is absent from a Board meeting may appoint in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another Manager to act as his proxy at the meeting to exercise all the powers of the Manager by whom he is appointed and may, in particular, vote in place of such Manager. In exceptional and limited circumstances a Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.11 A Manager may be present at a Board meeting by way of telephone or videoconference initiated from Luxembourg, provided that at least half of the Managers participating in a Board meeting are physically present in Luxembourg and that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.12 In lieu of a Board meeting, a resolution of the Board may be passed by way of written consent executed by all Managers. A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.13 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.14 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.15 Except as provided by article 12.10, each Manager has one vote at a Board meeting.

12.16 Decisions at Board meetings will be made by passing resolutions. Except for any decision that would require a Unanimous Resolution, a resolution is passed if:

- a) more votes are cast for it than against it; and
- b) each of the Goldman Managers and the Colony Managers present at the meeting (whether in person or by proxy) votes in favour of it,

(such resolution, a "Super-Majority Resolution").

12.17 Without limiting the generality of article 12.16 and without prejudice to any other provisions that may be contained in any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, at least each of the following decisions shall be submitted to the Board and shall require a Super-Majority Resolution (unless, in each case, it requires a Unanimous Resolution) and, to the extent there is a legal requirement that it be adopted by the General Meeting, shall, without prejudice to applicable law, require the positive vote of the Goldman Shareholder and the Colony Shareholder at the General Meeting:

- a) any change in the accounting principles applicable to the Company and the Lux Subsidiaries, except as may be required by applicable laws and regulations;
- b) any tax election or changes to any formal tax election and any change of the tax policy and principles or tax structuring of the Company or the Lux Subsidiaries;
- c) any purchase or sale of securities by the Company or a Lux Subsidiary other than in the ordinary course of business;
- d) any increase or reduction of Shareholder Securities in Topco or similar instruments in a Lux Subsidiary, provided that, to the extent such Shareholder Securities are to be issued to any Shareholder or its Affiliates, all Shareholders will have the right to participate in such issuance pro rata based on its ownership of Shareholder Securities at the time of such issuance and in accordance with the Issuance Ratio;
- e) any acquisition by the Company or a Lux Subsidiary of interests in any entity in which the members' or partners' liability is not restricted to their contribution;
- f) any grant of any option or right to acquire or subscribe any shares or other interests in the Company or a Lux Subsidiary's share capital;
- g) any acquisition (by merger, consolidation, purchase or subscription of shares or assets or otherwise), formation or organization of any company, partnership, joint venture or other entity by the Company or a Lux Subsidiary;
- h) any entry by the Company or a Lux Subsidiary into, conclusion, termination or cancellation of any material contract or transaction (including, without limitation, (i) any merger, asset contribution (apport partiel d'actif) or spin-off of the Company or a Lux Subsidiary with or into any other entity, (ii) any agreement relating to joint ventures and other partnerships and any shareholders' agreement or similar document in respect of a Lux Subsidiary, (iii) any material transaction between the Company or a Lux Subsidiary and any Shareholder (or any Affiliate of such Shareholder, except any Affiliate of the Goldman Shareholder that is not the Goldman Sachs group or a direct or indirect subsidiary thereof); (iv) the Advisory Agreement; (v) any compensation policy material to the Company and its Lux Subsidiaries as a whole, any action requiring implementation of a social plan, any profit sharing plan (participation) or corporate incentive plan (intéressement), or amendment or waiver as to any material term thereunder;
- i) any decision to hire or dismiss any employee having an annual base gross remuneration equal to or greater than EUR 125,000;
- j) any increase in the remuneration paid by the Company or a Lux Subsidiary to any employee referred to in (i) above, or any material modification to their employment terms other than in the ordinary course of business;
- k) any sale or assignment by the Company or a Lux Subsidiary of any tangible or intangible asset, or any cancellation of any of the receivables of the Company or a Lux Subsidiary other than in the ordinary course of business and for amounts which do not individually exceed ?100,000 per transaction and do not exceed EUR 300,000 in the aggregate;
- l) any off-balance sheet undertaking by the Company or a Lux Subsidiary other than in the ordinary course of business and for amounts which do not individually exceed EUR 100,000 per transaction and do not exceed EUR 300,000 in the aggregate;
- m) any conclusion, termination or cancellation of any lease or financial lease, or amendment or waiver as to any material term thereunder by the Company or a Lux Subsidiary;
- n) any mortgage, pledge or other encumbrances of any assets of the Company or a Lux Subsidiary, other than in the ordinary course of business and in accordance with the credit documentation executed in connection with the Acquisition and as amended from time to time;
- o) any guarantee by the Company or a Lux Subsidiary for amounts which individually exceed EUR 100,000 per transaction or exceed EUR 300,000 in the aggregate for the same transaction;

- p) the adoption of the annual budget and business plan of the Company or a Lux Subsidiary and any decision reasonably expected to result in a material deviation from any such budget or business plan;
- q) the close of the financial statements of the Company or a Lux Subsidiary;
- r) any change in the corporate form or purpose, the registered office and the business of the Company or a Lux Subsidiary and any substantial modification to the activities or management policy of the Company or a Lux Subsidiary;
- s) any capital expenditure by the Company or a Lux Subsidiary (including, without limitation, the acquisition of a business through asset purchase) of an individual amount greater than EUR 250,000 excluding VAT per transaction and exceeding EUR 750,000 excluding VAT in the aggregate for several transactions of a similar nature;
- t) any decision to incur or assume any indebtedness for borrowed money or to issue any notes, debentures, bonds or other debt securities for an amount greater than 750,000, or to alter any material term of any of the Company or a Lux Subsidiary's debt securities or other indebtedness;
- u) any loan or advance exceeding EUR 50,000;
- v) any commencement by the Company or a Lux Subsidiary of any judicial or arbitral action or proceeding involving amount exceeding EUR 250,000;
- w) any settlement or discontinuation by the Company or a Lux Subsidiary of any judicial or arbitral action or proceeding involving amount exceeding EUR 150,000;
- x) amendments to the by-laws, the articles of association, forms of Shareholder Securities and other constitutional documents of the Company or a Lux Subsidiary, provided that any amendment to rights expressly granted to any particular security holder of the Company also requires the consent of each such holder;
- y) any appointment and removal of auditors of the Company or the Lux Subsidiaries;
- z) any change in the financial year of the Company and the Lux Subsidiaries;
- aa) any changes to the structure of the Board or similar governing body (including, without limitation, appointment or removal of independent members) of the Company or any material Lux Subsidiary, provided that any amendment to the rights of certain Shareholders to nominate Managers in accordance with article 11.1 also requires the consent of all Shareholders whose rights are to be amended;
- bb) any voluntary winding-up of the Company or a Lux Subsidiary;
- cc) any distribution of dividends by the Company or a Lux Subsidiary;
- dd) any transaction by the Company or a Lux Subsidiary that would be classified as a Class 1 or Class 2 transaction for companies listed on the London Stock Exchange;
- ee) any decisions requiring the prior consent of the banks or any of their representatives or agents pursuant to the credit documentation executed in connection with the Acquisition and as amended from time to time;
- ff) any buyback or redemption of Shareholder Securities by the Company or equity securities by a Lux Subsidiary, provided that such buyback or redemption is made pro rata among the holders of such securities in accordance with the relative distribution preferences and priorities thereof;
- gg) an IPO or private sale of the Company or a Lux Subsidiary, including an IPO or private sale of a newly-formed entity to which all or part of the assets of the Company and the Lux Subsidiaries would be contributed;
- hh) any amendments, waivers or material decisions with respect to the Advisory Agreement, including, without limitation, any decision relating to the approval of any person as a Qualified Replacement for a Principal (as defined in the Advisory Agreement); and
- ii) any agreement or undertaking by the Company or a Lux Subsidiary to take any of the foregoing actions, or any exercise of rights held by the Company or a Lux Subsidiary in any other Lux Subsidiary so as to permit any of the foregoing.
- 12.18 Notwithstanding article 12.17 and without prejudice to any other provisions that may be contained in any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, each of the following decisions shall require a resolution passed by the vote of the Managers required to pass a Super-Majority Resolution and, in addition, the MEP Manager, if any (or, if at the time of such decision there is no MEP Manager, the consent of the MEP Shareholder, if any) (in each case whether present in person or by proxy) (a "Unanimous Resolution") and, to the extent there is a legal requirement that it be adopted by the General Meeting, a positive vote at the General Meeting of at least 90% of the Shares (it being understood that none of the following decisions shall be submitted to the General Meeting by any person unless it has first been approved by a Unanimous Resolution):
- a) any amendment to these Articles or the terms of the Shareholder Securities that (i) adversely and disproportionately affects the rights or obligations of the MEP Shareholder (it being understood that the impact of a transaction or series of transactions on the operating assets, business, operations, financial performance or prospects of the Company and the Subsidiaries shall not be taken into account in the determining whether such transaction or series of transactions is "adverse and disproportionate") or (ii) adversely alters the terms of express rights granted to or obligations imposed on the MEP Shareholder;
- b) any transfer of Shares other than in accordance with the Parity Requirement;
- c) any Affiliate Transaction not in compliance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders;

d) any distribution, dividend, redemption of securities, or similar transaction resulting in a return of cash or other property to any Shareholder that is not in accordance with the rights, priorities and preferences established by the Shareholder Securities as described in their respective terms and conditions, in the Articles or in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Shareholders and the Company; and

e) any reorganization, merger, dissolution, liquidation, winding-up or other similar type of transaction (a "Reorganizing Transaction") resulting in the alteration of the relative Economic Interests of the Shareholders in effect immediately prior to such transaction, unless an opportunity is offered to each Shareholder to participate in such transaction on a pro rata basis based on its Economic Interest and provided that no Reorganizing Transaction that does not result in a change of control, dissolution, liquidation or winding-up of the Company shall result in the termination of future MEP Promote rights.

13. Art. 13. Power of the board of managers.

13.1 In dealing with third parties, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

13.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

14. Art. 14. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be validly bound by the joint signature of one Colony Manager and one Goldman Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by one Colony Manager and one Goldman Manager.

15. Art. 15. Delegation and agent of the board of managers.

15.1 The Board of Managers or any Colony Manager together with any Goldman Manager may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

15.2 The Board of Managers or any Colony Manager together with any Goldman Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Chapter V. - General meeting of shareholders

16. Art. 16. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

16.1 All powers not expressly reserved to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

16.2 In particular, the General Meeting is competent to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of its Shareholders.

16.3 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of Shares he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares he holds. All Shares have equal voting rights.

16.4 In case of one Shareholder owning all the Shares, he will assume all powers conferred to the General Meeting and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

17. Art. 17. Holding of general meetings.

17.1 Shareholders meetings may always be convened by the Board.

17.2 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

17.3 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

17.4 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

17.5 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

17.6 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholder(s) for approval. The Shareholder(s) shall also specifically vote as to whether discharge is to be given to a Manager.

18. Art. 18. Majorities.

18.1 Without prejudice to the provisions of article 12.18 collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that majority is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

18.2 Without prejudice to the provisions of article 12.18, resolutions to alter the Articles may only be adopted in accordance with any provisions of the Law and by the majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's Share capital.

18.3 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter VI. - Business year

19. Art. 19. Business year.

19.1 The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.

19.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers. The Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

19.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

20. Art. 20. Distribution rights of shares.

20.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

20.2 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated in article 5 or as increased or reduced from time to time.

20.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that funds available for remittance be distributed.

20.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 18.1, and Article 20.6 of the Articles and with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered from time to time between inter alia the Shareholders and the Company.

20.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles, and in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered from time to time between inter alia the Shareholders and the Company and also in accordance with Article 20.6.

20.6 All payments to be made by the Company, be it as repayment of Shareholder Securities, as payment of interest thereunder, as repayment of share capital or share premium, as distribution of dividends, liquidation proceeds, redemption proceeds, cancellation proceeds, or otherwise (the "Payment(s)") shall be made to the Shareholders in the proportions determined by their respective Economic Entitlement.

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation

21. Art. 21. Cause of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

22. Art. 22. Liquidation.

22.1 Without prejudice to the provisions of article 12.17, the liquidation of the Company shall be decided by a majority of Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital and in accordance with the applicable legal provisions.

22.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

22.3 The liquidation proceeds shall be applied in accordance with the provisions of Articles 20.6 and in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered from time to time between inter alia the Shareholders and the Company.

Chapter VIII. - Applicable law

23. Art. 23. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Chapter IX. - Definitions

24. Art. 24. Definitions.

Advisory Agreement	has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Acquisition	means the acquisition of BUT S.A.S.
Affiliate	means in relation to any person, any other person that directly, or indirectly through one or more intermediaries, controls, or is controlled by, or is under common control with, such person, and "control" of a person means the possession or ability to possess the

	power to direct or cause the direction of management and policies of such person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise. For the avoidance of doubt, any Colony Permitted Holder will be deemed to be an Affiliate of the Colony Shareholder. Notwithstanding any of the foregoing, none of the Company and the Subsidiaries will be deemed to be an Affiliate of any Shareholder.
Affiliate Transaction:	has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Board or Board of Managers:	means the board of managers of the Company.
Business Day:	means a day (other than a Saturday or Sunday) when banks in Paris, Luxembourg and London are open for business.
Colony Manager:	has the meaning given in article 11.1.
Colony Permitted Holder:	means any of Colony Capital LLC, Colyzeo Investment Management and their respective Affiliates and any funds or entities managed or advised by any of the foregoing, and any co-investment vehicles controlled, managed or advised by Colony Capital LLC, Colyzeo Investment Management or any of their Affiliates.
Colony Shareholder:	means collectively, the Initial Colony Shareholder, Colyzeo II Finance and their successors and permitted transferees that from time to time hold Shareholder Securities, are Colony Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Debt Shareholders Securities	means any debt contributions which may be made from time to time to the Company and as they may be further detailed in any shareholders' agreement that may be entered from time to time between inter alia the Shareholders and the Company.
Deadlock:	has the meaning given in article 8.1.
Drag-Along Right:	has the meaning given in article 7.12.
Economic Entitlement:	means, in relation to each Shareholder, the proportion corresponding to such Shareholders' Economic Interest.
Economic Interest:	means in relation to a Shareholder, the value of such Shareholder's Shareholder Securities based on the most recent valuation of the Company in connection with an issuance of equity to a Third Party (or, if no such issuance has occurred, based on the consideration paid by such Shareholder for such Shareholder Securities), less any amounts received by such Shareholder in respect of such Shareholder Securities since the date of such valuation (irrespective of the means of Payment), and shall take into account the pro forma value of the aggregate MEP Promote based on a hypothetical liquidation of the Company at such valuation, as it may be further determined in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Encumbrance:	includes all encumbrances (whether monetary or not) and all other rights exercisable by third parties.
Equity Shareholders Securities	means the Shares, share premium and other equity contributions to the equity of the Company, if any.
General Meeting:	means the resolutions of the shareholders of the Company taken at a meeting or in writing, in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.
Goldman Manager:	has the meaning given in article 11.1.
Goldman Permitted Holder:	means any of the Goldman Sachs group and its Affiliates.
Goldman Shareholder:	means collectively, the Initial Goldman Shareholder and its successors and permitted transferees that from time to time hold Shareholder Securities, are Goldman Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Hilco Permitted Holder:	means any of H Merchant Equity I, LLC and its Affiliates.
Hilco Shareholder:	means collectively, the Initial Hilco Shareholder and its successors and permitted transferees that from time to time hold Shareholder Securities, are Hilco Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Holdco:	Means Fair Partners S.à r.l. SCA, a Luxembourg société en commandite par actions (SCA) incorporated and registered in the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 135.513.

Holdco GP:	Means Fair Partners S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.181
IPO:	means an initial public offering of equity securities.
Issuance Ratio:	has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Lux Subsidiary:	means any directly or indirectly majority-owned Luxembourg subsidiary of the Company as further detailed in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Majority Sale:	means a sale of more than 50% of the outstanding share capital in the Company by any Shareholder or group of Shareholders to a Third Party.
Manager:	means a member of the Board.
MEP Manager:	has the meaning given in article 11.1.
MEP Permitted Holder:	means a limited partnership owned and controlled (except as otherwise permitted in article 7.7) by the principals and employees (and their respective customary permitted transferees (e.g., estate planning vehicles and family-owned entities)) of Merchant Equity Partners LLP, which owners shall at all times include David Hamid, Henry Jackson, Joshua Spoerri and John von Spreckelsen (or, in each case, a Qualified Replacement, as defined in the Advisory Agreement).
MEP Promote:	means the MEP Shareholder's entitlement to a carried interest, as calculated in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, as it may be further determined in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
MEP Shareholder:	means collectively, the Initial MEP Shareholder and its successors and permitted transferees that from time to time hold Shareholder Securities, are MEP Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Obligatory Transfer Event:	has the meaning given in article 9.
Parity Requirement:	has the meaning given in article 7.2.
Payment(s)	has the meaning given in article 20.6.
Related Party Transfer:	has the meaning given in article 7.5.
Reorganizing Transaction:	has the meaning given in article 12.18 (e).
Shareholder Offer:	has the meaning given in article 7.9.
Shareholder Securities:	means the Debt Shareholders Securities and the Equity Shareholders Securities, other than any securities issued as part of senior and mezzanine financing.
Shareholders:	means the Goldman Shareholder, the Colony Shareholder, the Hilco Shareholder and the MEP Shareholder and any other person that acquires shares issued by the Company and executes and delivers a Deed of Adherence in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
Share Pricing Period:	has the meaning given in article 9.5.
Subsidiary:	means any directly or indirectly majority-owned subsidiary of the Company as further detailed in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders (including for the avoidance of doubt, without being limited to, the Lux Subsidiary).
Super-Majority Resolution:	has the meaning given in article 12.16.
Tag-Along Rights:	has the meaning given in article 7.10.
Third Party:	any person that is not a Shareholder or an Affiliate of a Shareholder.
Unanimous Resolution:	has the meaning given in article 12.18.

Whereof, the present deed was drawn up in Redange/Attert, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-et-unième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange/Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- Cz2 Fair S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.774;

- ELQ Investors II Limited, une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 133, Fleet Street, bâtiment Peterborough Court, GB - EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House For England and Wales sous le numéro 06375035;

- C-VIII Fair Investor, L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Delaware Division of Coporations sous le numéro 4473338;

- MEP Founder Partner II, L.P., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois de Guernesey, ayant son siège social à Upland Road, bâtiment Canada Court, BGU - GY1 3BQ Saint Peter Port, Guernesey, immatriculée auprès du Guernsey Registry sous le numéro 1017; et

- H Merchant Equity I, L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4121058,

ici représentées par Mme Virginie PIERRU, clerc de notaire, résidant professionnellement à Redange/Attert, en vertu de procurations données sous seing privé.

I. Lesdites procurations, signées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

II. Les comparants déclarent être les associés (les «Associés») de Fair Zero S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.137, constituée par acte de Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg en date du 12 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 674, page 32306 du 30 mars 2010 (la «Société»).

III. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la date de constitution de la Société.

IV. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissant être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de seize mille six cent trente-et-un (EUR 16.631,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille six cent trente-et-un euros et quarante centimes (EUR 16.631,40) à un montant de trente-trois mille deux cent soixante-deux Euros et quarante Centimes (EUR 33.262,40), par l'émission de cent soixante-six mille trois cent dix (166.310) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0.01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes (les «Nouvelles Parts Sociales»), ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de soixante-treize millions huit cent quatre-vingt-quatre mille huit cent sept Euros et vingt-six centimes (EUR 73.884.807,26);

Souscription des Nouvelles Parts Sociales comme suit:

- quarante mille trois cent vingt (40.320) Nouvelles Parts Sociales par Cz2 Fair S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.774 («Cz2 Fair»), à libérer intégralement à valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de neuf millions neuf cent quarante-huit mille trois cent quarante-neuf Euros (EUR 9.948.349,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par Cz2 Fair contre la Société d'un montant total de neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un Euros (EUR 9.952.381,-);

- quatre-vingt-un mille quatre cent quatre-vingt-dix (81.490) Nouvelles Parts Sociales par ELQ Investors II Limited, une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 133, Fleet Street, bâtiment Peterborough Court, GB - EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House For England and Wales sous le numéro 06375035 («ELQ Investors II»), à libérer intégralement à valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de cinquante-deux millions neuf cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-deux Euros et vingt-six centimes (EUR 52.955.862,26), par un apport en nature consistant en une créance détenue par ELQ Investors II contre la Société d'un montant total de cinquante-deux millions neuf cent soixante-quatre mille onze Euros et vingt-six centimes (EUR 52.964.011,26);

- quarante mille trois cent vingt (40.320) Nouvelles Parts Sociales par C-VIII Fair Investor, L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Delaware Division of Coporations sous le numéro 4473338 («C-VIII Fair Investors»), à libérer intégralement à valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de neuf millions neuf cent quarante-huit mille trois cent quarante-neuf Euros (EUR 9.948.349,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par C-VIII Investors contre la Société d'un montant total de neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un Euros (EUR 9.952.381,-);

- neuf cent quatre-vingt-dix (990) Nouvelles Parts Sociales par MEP Founder Partner II, L.P., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois de Guernesey, ayant son siège social à Upland Road, bâtiment Canada Court, BGU - GY1 3BQ Saint Peter Port, Guernesey, immatriculée auprès du Guernsey Registry sous le numéro 1017 («MEP Founder Partner II»), à libérer intégralement à valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de deux cent quarante-quatre mille cent soixante-seize Euros (EUR 244.176,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par MEP Founder Partner II contre la Société d'un montant total de deux cent quarante-quatre mille deux cent soixante-quinze Euros (EUR 244.275,-); et

- trois mille cent quatre-vingt-dix (3.190) Nouvelles Parts Sociales par H Merchant Equity I, L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, USA - DE-19808 Wilmington, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4121058 («H Merchant Equity I»), à libérer intégralement à valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de sept cent quatre-vingt-huit mille soixante-et-onze Euros (EUR 788.071,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par H Merchant Equity I contre la Société d'un montant total de sept cent quatre-vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-dix Euros (EUR 788.390,-); et

2. Modification complète des statuts de la Société, tels que modifiés (les «Statuts») pour refléter l'émission et la souscription des Nouvelles Parts Sociales et d'amender les provisions de distribution.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de seize mille six cent trente-et-un Euros (EUR 16.631,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille six cent trente-et-un euros et quarante centimes (EUR 16.631,40) à un montant de trente-trois mille deux cent soixante-deux Euros et quarante Centimes (EUR 33.262,40), par l'émission des Nouvelles Parts Sociales, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total soixante-treize millions huit cent quatre-vingt-quatre mille huit cent sept Euros et vingt-six centimes (EUR 73.884.807,26).

Souscription / Libération

Cz2 Fair, représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à quarante mille trois cent vingt (40.320) Nouvelles Parts Sociales (les «Nouvelles Parts Sociales de Cz2 Fair») et libérer intégralement ces Nouvelles Parts Sociales de Cz2 Fair, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de neuf millions neuf cent quarante-huit mille trois cent quarante-neuf Euros (EUR 9.948.349,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par Cz2 Fair contre la Société d'un montant total neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un Euros (EUR 9.952.381,-) (l'«Apport en Nature de Cz2 Fair»).

ELQ Investors II, représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à quatre-vingt-un mille quatre cent quatre-vingt-dix (81.490) Nouvelles Parts Sociales (les «Nouvelles Parts Sociales de ELQ Investors II») et libérer intégralement ces Nouvelles Parts Sociales de ELQ Investors II, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de cinquante-deux millions neuf cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-deux Euros et vingt-six centimes (EUR 52.955.862,26), par un apport en nature consistant en une créance détenue par ELQ Investors II contre la Société d'un montant total de cinquante-deux millions neuf cent soixante-quatre mille onze Euros et vingt-six centimes (EUR 52.964.011,26) (l'«Apport en Nature de ELQ Investors II»).

C-VIII Fair Investor, représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à quarante mille trois cent vingt (40.320) Nouvelles Parts Sociales (les «Nouvelles Parts Sociales de C-VIII Fair Investor») et libérer intégralement ces Nouvelles Parts Sociales de C-VIII Fair Investor, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de neuf millions neuf cent quarante-huit mille trois cent quarante-neuf Euros (EUR 9.948.349,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par C-VIII Fair Investor contre la Société d'un montant total de neuf millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un Euros (EUR 9.952.381,-) (l'«Apport en Nature de V-VIII Fair Investor»).

MEP Founder Partner, représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à neuf cent quatre-vingt-dix (990) Nouvelles Parts Sociales (les «Nouvelles Parts Sociales de MEP Founder Partner») et libérer intégralement ces Nouvelles Parts Sociales de MEP Founder Partner, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant deux cent quarante-quatre mille cent soixante-seize Euros (EUR 244.176,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par MEP Founder Partner contre la Société d'un montant total de deux cent quarante-quatre mille deux cent soixante-quinze Euros (EUR 244.275,-) (l'«Apport en Nature de MEP Founder Partner»).

H Merchant Equity I, représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à trois mille cent quatre-vingt-dix (3.190) Nouvelles Parts Sociales (les «Nouvelles Parts Sociales de H Merchant Equity I») et libérer intégralement ces

Nouvelles Parts Sociales de H Merchant Equity I, ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de sept cent quatre-vingt-huit mille soixante-et-onze Euros (EUR 788.071,-), par un apport en nature consistant en une créance détenue par H Merchant Equity I contre la Société d'un montant total de sept cent quatre-vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-dix Euros (EUR 788.390,-) (l'«Apport en Nature de H Merchant Equity I»); et ensemble avec l'Apport en Nature de Cz2 Fair, l'Apport en Nature de ELQ Investors II, l'Apport en Nature de C-VIII Fair Investor, et l'Apport en Nature de MEP Founder Partner, les «Apports en Nature»).

Cz2 Fair, ELQ Investors II, C-VIII Fair Investor, MEP Foudner Partner II, and H Merchant Equity I, représentés comme mentionné ci-dessus, déclarent ensuite que la valeur des Apports en Nature été certifiée par un rapport d'évaluation émis par le conseil de gérance de la Société le 21 septembre 2015 (le «Rapport») à un montant total de soixante-treize millions neuf cent un mille quatre cent trente-huit Euros et vingt-six centimes (EUR 73.901.438,26).

Le Rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cz2 Fair, ELQ Investors II, C-VIII Fair Investor, MEP Foudner Partner II, and H Merchant Equity I, représentés comme mentionné ci-dessus, déclarent également que les créances sont libres de tout privilège et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert à la Société et que des instructions valides ont été données pour prendre toutes les notifications, les enregistrements et les autres formalités nécessaires pour procéder au transfert des Apports en Nature à la Société.

Pour éviter toute ambiguïté, Cz2 Fair, ELQ Investors II, C-VIII Fair Investor, MEP Foudner Partner II, and H Merchant Equity I, représentés comme mentionné ci-dessus, déclarent finalement que les Apports en Nature sont à allouer comme suit:

	Allocation au compte capital social de la Société	Allocation au compte réserve prime d'émission de la Société	TOTAL
Apport en Nature de Cz2 Fair	EUR 4.032	EUR 9.948.349	EUR 9.952.381
Apport en Nature de ELQ Investors II	EUR 8.149	EUR 52.955.862,26	EUR 52.964.011,26
Apport en Nature de C-VIII Fair Investor	EUR 4.032	EUR 9.948.349	EUR 9.952.381
Apport en Nature de MEP Founder Partner	EUR 99	EUR 244.176	EUR 244.275
Apport en Nature H Merchant Equity I	EUR 319	EUR 788.071	EUR 788.390
TOTAL	EUR 16.631	EUR 73.884.807,26	EUR 73.901.438,26

Les Associés RECONNAISSENT qu'en dehors du montant soixante-treize millions huit cent quatre-vingt-quatre mille huit cent sept Euros et vingt-six centimes (EUR 73.884.807,26) apporté au compte de prime d'émission de la Société, un montant de trente-huit millions huit cent quarante-neuf mille trois cent quarante-huit Euros et vingt-six Centimes (EUR 32.849.348,26) doit être alloué et réservé pour distribution à ELQ Investors II.

Seconde résolution

Les Associés DECIDENT de modifier complètement les Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

«Chapitre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Ceux-ci sont les statuts (les «Statuts») de "Fair Zéro S.à r.l", une société à responsabilité limitée régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que Statuts.

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts ou participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à des sociétés ou à une (des) personne(s) physique(s), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

a) conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

b) avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante; et

c) accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Affiliées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations ou investissements légaux, commerciaux, techniques ou financier(s) et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs envisagés ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital, Parts sociales

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente-trois mille deux cent soixante-deux Euros et quarante Centimes (EUR 33.262,40) représenté par trois cent trente-deux mille six cent vingt-quatre (332.624) parts sociales ayant une valeur nominale de dix Centimes d'Euro (0,1) (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés".

5.2 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. L'utilisation du montant dudit compte de prime d'émission sera laissée à la libre disposition de la Société et les décisions quant à cet utilisation seront prises par l'assemblée générale des Associés ou le Conseil de Gérance, sous réserve de la Loi et des présents Statuts.

5.3 Toute prime d'émission payée sur toute Part Sociale est allouée à une réserve distribuable conformément aux dispositions de cet Article. La prime d'émission pourra mais ne devra pas nécessairement être réservée et attachée aux Parts Sociales en rapport avec lesquelles elle a été payée en cas de distribution, remboursement ou autres et ce choix sera fait soit au moment du paiement de la prime d'émission soit plus tard par décision de l'organe social compétent. Les décisions quant à l'utilisation de la réserve de prime d'émission seront prises par l'assemblée générale des Associés ou le Conseil de Gérance, sous réserve de la Loi et des présents Statuts.

5.4 Sans préjudice de toute autre disposition des présents Statuts, la prime d'émission ne fait pas partie du capital social de la Société et les remboursements de compte de prime d'émission ne constituent pas des remboursements de capital social.

5.5 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sauf dispositions contraires des présents Statuts.

5.6 La Société ne peut pas procéder au remboursement ou rachat de ses propres parts sociales, sauf avec l'accord unanime de tous les Associés.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Chapitre III. - Transfert de parts sociales

Les transferts de parts sociales sont soumis aux dispositions légales applicables et aux Statuts (en particulier ce Chapitre et l'article 11.8).

7. Les restrictions au transfert.

7.1 Aucun Associé ne transférera, n'accordera aucun titre de sûreté, ou ne disposera autrement ou ne donnera de droits à toute personne dans ou sur, tout Titre d'Associé (ou intérêt sur) à moins qu'il ne soit permis ou exigé expressément de faire ainsi conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés. Pour éviter tout doute, l'apport par l'un des Associés de Titres d'Associé à la Société en échange de l'émission de Parts Sociales (avec prime d'émission, le cas échéant) ne saurait être considéré comme un transfert ou une disposition de Titres d'Associé.

7.2 Sans préjudice des dispositions additionnelles de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, aucun Associé ne transférera, n'accordera aucun titre de sûreté, ou ne disposera autrement ou ne donnera de droits à toute personne dans ou sur, toute Part Sociale, (ou intérêt sur) sauf conformément au Ratio d'Émission (l'"Exigence Paritaire") ou comme approuvé par une Résolution Unanime. Nonobstant ce qui précède, pour des questions d'Exigence Paritaire, il ne sera pas tenu compte des Transferts aux Tiers et l'Exigence Paritaire peut être satisfaite par un Associé et ses Détenteurs Autorisés respectifs collectivement (soumis à l'article 7.6), à condition que tous transferts par ces personnes (et tous transferts d'intérêts dans ces personnes) à d'autres Associés ou aux Tiers doivent être effectués conjointement conformément à l'Exigence Paritaire

7.3 Sans préjudice des dispositions supplémentaires qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, aucun Associé ne pourra transférer ou accorder aucun titre de sûreté ou disposer autrement ou donner de droits à toute personne dans ou sur, tout Titre d'Associé (ou intérêt sur) à moins qu'aucune loi applicable, ou, dans le cas de l'Associé Goldman, aucune politique interne ne l'interdise aux Parties.

7.4 Toutes tentatives de transfert ou d'autre transaction non conforme aux articles 7.1, 7.2 et 7.3 seront nulles ab initio et d'aucune force et effet, dans la mesure légalement possible.

7.5 Soumis aux articles 7.2 et 7.3, les transferts de Titres d'Associés suivants sont permis:

- (a) les transferts parmi les Détenteurs Goldman Autorisés;
- (b) les transferts parmi les Détenteurs Colony Autorisés;
- (c) soumis à l'article 7.6, les transferts parmi les Détenteurs Hilco Autorisés; et
- (d) soumis à l'article 7.6, les transferts parmi les Détenteurs MEP Autorisés, (chacun, un "Transfert de Partie Liée").

7.6 Nonobstant toute autre disposition dans ces Statuts, pour autant que spécifié dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, il n'y aura pas, à un moment donné, plus qu'un Associé MEP et un Associé Hilco.

7.7 Pour une durée qui peut être définie dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés:

- (a) chaque Associé Goldman restera un Détenteur Goldman Autorisé;
- (b) chaque Associé Colony restera un Détenteur Colony Autorisé;
- (c) chaque Associé MEP restera un Détenteur MEP Autorisé; et
- (d) chaque Associé Hilco restera un Détenteur Hilco Autorisé; au cas où cet Associé cesserait d'être un Détenteur Autorisé, cet Associé devra transférer aussi rapidement qu'il est raisonnablement réalisable, toute sa participation dans des Titres d'Associés (y compris, pour éviter tout doute, dans le cas de l'Associé MEP, le droit de recevoir la Promotion MEP) à une personne qui reste un Détenteur Autorisé approprié.

7.8 Sauf en cas d'une Vente Majoritaire un Associé (l'"Associé Vendeur") qui propose de transférer des Titres d'Associé à un Tiers dans une transaction qui est autrement permise par ces Statuts et par tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, observera la procédure suivante:

(a) L'Associé Vendeur étendra une offre (l'"Offre d'Associé") à chacun des autres Associés pour que cet autre Associé acquière sa partie proportionnelle (basée sur l'Intérêt Économique), ou toute autre portion agréée par ces autres Associés, de (au moins) tous les Titres d'Associé que l'Associé Vendeur envisage de transférer, au prix proposé par l'Associé Vendeur.

(b) Si un Associé n'accepte pas l'Offre d'Associé, les Associés acceptants peuvent choisir d'acquérir cette portion d'un Associé non-acceptant sur une base proportionnelle (basé sur l'Intérêt Économique des Associés acceptants) ou sur tout autre base agréée par ces Associés acceptants.

(c) Si ces autres Associés n'ont pas dans l'ensemble accepté d'acheter tous les Titres d'Associé inclus dans l'Offre d'Associé au prix proposé par l'Associé Vendeur avant 18h00, heure du Luxembourg, le 20^{ème} Jour Ouvrable après l'extension de l'Offre d'Associé, alors l'Offre d'Associé expirera et l'Associé Vendeur, dans les 90 jours après cette expiration, peut offrir de vendre ces Titres d'Associé à un Tiers à un prix minimum correspondant au prix proposé conformément à l'Offre d'Associé augmenté de 10 % que et sinon substantiellement dans les mêmes termes et conditions que sous l'Offre d'Associé.

7.9 L'Associé Goldman et l'Associé Colony, agissant ensemble, auront l'option de "sortir obligatoirement" les autres Associés dans une Vente Majoritaire (une telle option, le "Droit de Sortie Obligatoire"). Sur l'exercice du Droit de Sortie Conjointe, ces autres Associés transféreront au cessionnaire Tiers cette portion de leurs Titres d'Associé correspondant à la partie des Titres d'Associé détenus par l'Associé Goldman et l'Associé Colony, en tout, étant transférés à ce Tiers, selon les termes et conditions de la Vente Majoritaire et à condition que ces autres Associés reçoivent l'allocation ces termes.

7.10 Sauf respect d'un Transfert de Partie Liée, chaque Associé aura le droit de "sortie conjointe" suivant (le "Droit de Sortie Conjointe"):

(a) en cas d'une vente par un Associé de Titres d'Associé, autres qu'une Vente Majoritaire, cet Associé vendeur vérifiera que le cessionnaire Tiers de tels Titres d'Associé acquiert la partie des Titres d'Associé détenus par chacun des autres Associés qui en font la demande telle que correspondant à la partie des Titres d'Associé détenus par cet Associé vendeur étant transférés à ce Tiers, ou si cet Associé vendeur est l'Associé Goldman ou l'Associé Colony, telle que correspondant

à la partie des Titres d'Associé détenus par l'Associé Goldman et l'Associé Colony, ensemble, étant transférés à ce Tiers, dans chaque cas sur les mêmes termes et conditions que ceux de l'Associé vendeur; et

(b) en cas d'une Vente Majoritaire, les Associés envisageant une telle Vente Majoritaire vérifieront que le cessionnaire de leurs Titres d'Associé acquiert tous les Titres d'Associé détenus par chacun des autres Associés qui en font la demande, sur les mêmes termes et conditions que ceux des Associés envisageant une telle Vente Majoritaire.

7.11 Nonobstant toute disposition contraire dans ces Statuts ou dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, rien dans cet article 7 ne s'appliquera à un transfert, à un octroi de tout intérêt de sûreté, ou à d'autre disposition de ou n'accordera à personne tous droits dans ou, tous Titres d'Associé (ou intérêt sur) en relation avec des arrangements conclus entre l'Associé Goldman et l'Associé MEP ou leurs Affiliés respectives quant au partage de résultats entre l'investissement fait par la Société et d'autres investissements dans lesquels l'Associé Goldman et l'Associé MEP ou leurs Affiliés respectives participent.

7.12 Tout Gérant Goldman et tout Gérant Colony, agissant ensemble ou unilatéralement (en consultation avec le (mais, pour éviter tout doute, non soumis au consentement ou à l'accord du) Gérant MEP), aura droit d'introduire une procédure pour la vente de la Société (ou une vente de tous ou substantiellement tous ses actifs par la vente d'une Filiale ou autrement) ou une IPO sur les capitaux propres de la Société ou d'une Filiale. La procédure inclura la nomination d'une banque d'investissement, la préparation d'un mémorandum d'information, d'un prospectus ou d'autre document de révélation approprié et, dans le cas d'une vente, l'arrangement de procédures de vente aux enchères et la sélection d'offres et, dans le cas d'une IPO sur la Société, la conversion de la Société dans une entité que l'on peut publiquement offrir ou coter conformément à la loi luxembourgeoise.

7.13 Nonobstant toutes autres dispositions contenues ici ou dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, tous les transferts de Parts Sociales de la Société sont soumis aux exigences de la loi luxembourgeoise, y compris, sans restriction, des articles 189 et 190 de la Loi et dans la mesure où ce transfert des Parts Sociales de la Société est permis selon les dispositions de ces Statuts et tout autre pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés consentent à vérifier que toutes les démarches nécessaires sont prises pour donner pleine force et effet à ce transfert conformément à la loi luxembourgeoise, conformément aux dispositions de ces Statuts et de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés et d'une façon opportune, y compris (sans restriction):

(a) en cas du transfert de Parts Sociales inter vivos aux Associés non existants, le passage d'une résolution d'Associés à la majorité requise conformément à la loi luxembourgeoise (pour éviter tout doute, une telle majorité requise en cas du transfert inter vivos aux Associés non existants étant des 3/4 du capital dans la Société);

(b) la délivrance d'un instrument écrit de transfert de Parts Sociales et tous documents qui permettent aux transferts de lier la Société et les tierces personnes;

(c) l'octroi d'un avis écrit du transfert à la Société; et

(d) l'enregistrement du transfert dans le registre d'associés de la Société.

7.14 Chaque Associé exercera tous les droits de vote et les droits de consentement afin de permettre les transferts des Titres d'Associé qui sont en conformité avec cet article 7 et de permettre les transactions conformément à l'article 7.15, y compris, sans restriction, toute transformation de la Société dans une autre forme d'entité dont les Parts Sociales peuvent être publiquement offertes ou cotées conformément à la loi luxembourgeoise.

8. Art. 8. Impasse.

8.1 Il y a une "Impasse" si on propose une résolution relative à un problème-clé affectant matériellement les opérations en cours de la Société et les Filiales prises dans leur ensemble à une Assemblée Générale ou à une réunion du Conseil correctement convoquées et si un des points suivants s'applique:

(a) il n'y a aucun quorum à la réunion et aucun quorum aux deux re-convocations successives de la réunion suite à un ajournement;

(b) en cas d'une résolution du Conseil, dans deux réunions du Conseil, parmi les Gérants présents, tous les Gérants Goldman (ou les Gérants Colony, selon le cas) votent en la faveur et tout Gérant Colony (ou Gérant Goldman, selon le cas) votent contre ou s'abstiennent de voter sur la résolution (à moins qu'un Gérant Colony (ou un Gérant Goldman, selon le cas) n'ait proposé la résolution); ou

(c) en cas d'une résolution à être passée dans une Assemblée Générale, l'Associé Goldman (ou l'Associé Colony, selon le cas) vote en faveur et l'Associé Colony (ou l'Associé Goldman, selon le cas) vote contre ou s'abstient de voter sur la résolution (à moins que l'Associé Colony (ou l'Associé Goldman, selon le cas) n'ait proposé la résolution).

8.2 Il n'y a aucune Impasse si une réunion, ou un ajournement, ne comprend pas le quorum parce que la personne qui a proposé la résolution n'assiste pas.

8.3 Il n'y a aucune Impasse si la résolution proposée exigeait d'être passée comme une Résolution Unanime et qu'un des points suivants s'applique:

(a) en cas d'une réunion du Conseil, n'importe quel Gérant qui n'est pas un Gérant Goldman ou un Gérant Colony et dont le vote positif est nécessaire pour passer une Résolution Unanime, vote contre ou s'abstient de voter sur la résolution dans la réunion du Conseil; ou

(b) en cas d'une Assemblée Générale, certains Associés (autres que l'Associé Goldman et l'Associé Colony) dont l'ensemble des pouvoirs de vote est suffisant pour empêcher le passage d'une Résolution Unanime vote contre ou s'abstient de voter sur la résolution.

8.4 En cas d'Impasse, l'Associé Colony et l'Associé Goldman se rencontreront et utiliseront leurs meilleurs efforts en vue d'atteindre un accord dans le meilleur intérêt de la Société et des Filiales prises dans l'ensemble.

8.5 Au cas où aucune solution satisfaisante n'aurait été trouvée conformément à l'article

8.4 dans les vingt Jours Ouvrables après que la survenance d'une Impasse, puis dans une période de dix Jours Ouvrables ou toute période plus longue comme l'Associé Goldman et l'Associé Colony peuvent s'accorder, chacun de l'Associé Goldman et l'Associé Colony aura droit de (mais ne sera pas obligé de) introduire la procédure suivante (l'Associé introduisant une telle procédure, la "Partie Initiatrice", l'autre Associé la "Partie Destinataire"):

(a) La Partie Initiatrice devra notifier à la Partie Destinataire le prix (en argent et pas sur des termes reportés) auquel il serait prédisposé soit à vendre tous ses Titres d'Associé à la Partie Destinataire ou à acheter tous les Titres d'Associé de la Partie Destinataire.

(b) Dans les vingt Jours Ouvrables après la réception de cette notification, la Partie Destinataire fera savoir par notification à la Partie Initiatrice son choix soit de choisir d'acheter tous les Titres d'Associé de la Partie Initiatrice ou de vendre tous ses Titres d'Associé propres à la Partie Initiatrice à ce prix. Si la Partie Destinataire ne parvient pas à fournir cet avis dans les temps, la Partie Initiatrice peut, par nouvelle notification à la Partie Destinataire dans les dix Jours Ouvrables après cet échec de fournir cette notification dans les temps, choisir d'acheter tous les Titres d'Associé de la Partie Destinataire ou de vendre tous ses Titres d'Associé propres à la Partie Destinataire au prix indiqué dans la première notification.

(c) L'Associé Colony et l'Associé Goldman devront procéder à tout transfert tel qu'organisé par cet article 8.5, conformément à l'article 10.

8.6 Aucun Droit de Sortie Conjointe ne s'applique à un transfert selon l'article 8.5.

9. Art. 9. L'événement de transfert obligatoire.

9.1 N'importe lequel des événements suivants qui arrive à un Associé constitue un "Événement de Transfert Obligatoire" relativement à cet Associé:

(a) l'Associé est en faillite ou incapable de payer ses dettes au sens de la législation sur l'insolvabilité applicable à cet Associé et a arrêté de payer ses dettes lorsqu'elles viennent à échéance;

(b) toutes les étapes ont été prises pour introduire toute procédure par ou selon laquelle:

(i) la capacité des créanciers de l'Associé d'entreprendre toute action pour faire respecter leurs dettes est suspendue, limitée ou empêchée;

(ii) certains ou tous les créanciers de l'Associé acceptent, selon l'accord ou selon l'exercice d'une décision judiciaire, une somme moindre que les sommes qui leur sont dues en réparation de ces sommes afin d'empêcher la dissolution de l'Associé;

(iii) une personne est nommée pour gérer les affaires, l'activité et les actifs de l'Associé de la part des créanciers de l'Associé; ou

(iv) le détenteur d'une charge sur les actifs de l'Associé est nommé pour contrôler l'activité et les actifs de l'Associé;

(c) une procédure a été instituée qui pourrait mener à la dissolution de l'Associé et à la distribution de ses actifs parmi les créanciers de l'Associé, des Associés ou d'autres apporteurs; ou

(d) lorsque sur le point de ne plus être un Détenteur Permis approprié, l'Associé ne respecte pas l'obligation prévue à l'article 7.7 de transférer toute sa participation dans des Titres d'Associé à un Détenteur Permis approprié (y compris, afin d'éviter tout doute, si aucun Détenteur Permis approprié tel n'existe).

9.2 Lorsqu'un Événement de Transfert Obligatoire arrive à un Associé (le "Cédant"), il en donnera avis aux autres Associés (chacun, un "Cessionnaire") dès que possible et, s'il ne le fait pas, sera considéré en avoir donné l'avis à un Cessionnaire le jour où ce Cessionnaire prend conscience d'un tel Événement de Transfert Obligatoire.

9.3 Un Cessionnaire qui prend conscience d'un Événement de Transfert Obligatoire, autre que par voie du réel avis du Cédant, donnera l'avis d'un tel Événement de Transfert Obligatoire aux autres Cessionnaires aussi vite que possible.

9.4 Les Cessionnaires ont le droit, dans les vingt Jours Ouvrables après la réception ou réception réputée de l'avis de l'Événement de Transfert Obligatoire (Le premier jour étant le Jour ouvrable après la réception par tous les Cessionnaires de cet avis), de faire une offre écrite au Cédant pour acheter une partie proportionnelle (basé sur l'Intérêt Économique de tous les Cessionnaires voulant participer à l'offre (les "Cessionnaires Participants")), ou une telle autre partie comme les Cessionnaires Participants peuvent consentir, de tout (mais non moins que tout) les Titres d'Associé du Cédant, à un prix indiqué en numéraire et non pas en des termes reportés (l'"Offre").

9.5 Le Cédant a une période de dix Jours Ouvrables (la "Période de Valorisations des Parts") de la réception de l'Offre (le premier jour étant le Jour Ouvrable après le jour de l'Offre) pour:

(a) accepter le prix offert pour les Titres d'Associé par les Cessionnaires Participants; ou

(b) demander qu'une Valeur Juste (telle que définie ci-dessous) pour les Titres d'Associé soit décidée par le Conseil, et le Cédant est considéré avoir accepté l'Offre au prix exposé dans l'avis s'il n'accepte pas expressément ou demande une détermination de Valeur Juste vers la fin de la Période de Valorisations des Parts Sociales.

9.6 Lorsque le prix est attribué au Conseil, pour exercer leur droit d'acheter, les Cessionnaires Participants donneront l'avis au Cédant dans les dix Jours Ouvrables de la réception de la notification de la Valeur Juste telle que décidée par le Conseil (le premier jour étant le Jour Ouvrable après la réception de la notification de Valeur Juste par les Cessionnaires Participants) qu'ils exercent leur droit d'acheter tout (mais non moins que tout) les Titres d'Associé des Cédants à un prix égal à cette Valeur Juste. Les Cessionnaires Participants peuvent consentir à varier la répartition envisagée à l'origine parmi eux de ces Titres d'Associé, à condition qu'une telle redistribution soit au prorata (basée sur l'Intérêt Économique de tous les Cessionnaires Participants, autres que le Cessionnaire Participant dont ces Titres d'Associé sont réattribués), sauf indication contraire parmi les Cessionnaires Participants.

9.7 L'acceptation ou l'acceptation réputée sous l'article 9.5 ou la signification d'un avis d'acheter selon l'article 9.6 liera le Cédant et les Cessionnaires Participants pour respectivement vendre et acheter les Titres d'Associé conformément à l'article 10.

9.8 La "Valeur Juste" des Titres d'Associé à être vendus est la valeur que le Conseil, agissant en toute bonne foi, certifie être la valeur de marché juste selon son avis basé sur les éléments suivants:

(a) la valeur des Titres d'Associé appropriés est une partie proportionnelle de la valeur de marché de tous les Titres d'Associé émis et en circulation (basée sur la proportion des Titres d'Associé appropriés par rapport à tous les Titres d'Associé émis et en circulation (sans prime ni escompte accordé au regard de la proportion de participation du Cédant ou pour les droits ou les restrictions s'appliquant aux Titres d'Associé conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés ou aux disposition des documents sociaux de la Société));

(b) la vente est entre un acheteur volontaire et un vendeur volontaire sur un marché ouvert;

(c) la vente a lieu le jour où l'Événement de Transfert Obligatoire est arrivé;

(d) l'activité de la Société et des Filiales continuera d'être poursuivie comme une entreprise stable (à moins que la Société ou toute Filiale substantielle ne soient en faillite ou incapables de payer ses dettes au sens de la signification de la législation sur insolvabilité applicable); et

(e) les Titres d'Associé sont vendus libres de toute charge.

9.9 Le Conseil peut, à sa discrétion, charger des conseillers professionnels de l'aider à établir la Valeur Juste conformément à l'article 9.8.

10. Art. 10. La conclusion de l'achat de titres d'associé.

10.1 Cet article 10 s'applique seulement aux transferts de Titres d'Associé parmi des Associés conformément à l'article 8 ou l'article 9.

10.2 La vente de Titres d'Associé, conformément tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, sera conclue sur le 20^{ème} Jour Ouvrable:

(a) après un choix selon l'article 8.5 (b); ou

(b) après l'acceptation ou l'acceptation réputée d'une offre d'achat selon l'article 9.5 ou après la délivrance d'une notification d'achat selon l'article 9.6.

10.3 À la Conclusion, l'Associé vendant les Titres d'Associé:

(a) transférera les Titres d'Associé libres de toutes les Charges en la forme nécessaire pour l'acheteur afin d'établir la propriété légale conformément à la loi luxembourgeoise;

(b) notifiera la Société du transfert;

(c) procurera la démission de n'importe quels Gérants nommés par l'Associé vendant pour prendre effet à la conclusion et la reconnaissance que ces Gérants n'ont aucune réclamation contre la Société; et si une telle démission n'est pas livrée, les autres Associés peuvent librement révoquer ces Gérants et l'article 11.4 ne s'appliquera pas à cette révocation;

(d) assurera qu'il n'a aucun droit d'exiger que la Société émette tout capital social ou autres titres et qu'aucune Charge n'affecte de Titres d'Associé non-émis ou autres titres de la Société;

(e) assurera que l'on n'a donné aucun engagement pour créer une Charge affectant les Titres d'Associé étant vendus (ou tous Titres d'Associé non-émis ou autres titres de la Société) et qu'aucune personne n'a réclamé de droits en cela; et

(f) entreprendra de faire tout ce qu'il peut, à son propre coût, afin de donner à l'acheteur le titre légal et bénéficiaire complet des Titres d'Associé.

10.4 À la conclusion, l'Associé achetant les Titres d'Associé payera le prix d'achat à l'Associé vendant les Titres d'Associé, sur lesquels le transfert sera efficace.

10.5 Au moment ou avant la conclusion, les parties à tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés utiliseront leurs meilleurs efforts afin de vérifier que l'Associé vendant est libéré de toutes garanties, engagement de sûreté et autres obligations qu'il a donné en respect de la Société et de ses activités.

10.6 Les Titres d'Associé seront vendus avec tous les droits y attachés, ou qui pourraient dans l'avenir s'y attacher, (y compris, particulièrement le droit de recevoir tous les dividendes et distributions déclarés, effectués ou payés au moment ou après l'événement approprié mentionné à l'article 10.2 (a) ou 10.2 (b)).

10.7 L'Associé achetant les Titres d'Associé n'est pas obligé d'achever l'achat de tous Titres d'Associé étant vendus, à moins que l'achat de tous les Titres d'Associé ne soit achevé simultanément.

10.8 Si l'Associé vendant les Titres d'Associé échoue à achever le transfert de Titres d'Associé comme exigé par cet article 10, la Société:

(a) est irrévocablement autorisée à enregistrer le transfert dans son registre de Parts Sociales après avoir reçu la notification mentionnée à l'article 10.3 (b); et

(b) peut recevoir le prix d'achat en fiducie pour l'Associé vendant les Titres d'Associé, en donnant un reçu qui déchargera l'Associé achetant des Titres d'Associé.

10.9 Les dispositions de cet article 10 et la notification mentionnée dans les articles 8.5, 9.2 ou 9.4, le cas échéant, seront considérées ensemble comme un instrument écrit de transfert aux fins de l'article 190 de la Loi, comme amendée, et la notification à la Société mentionnée à l'article 10.3 (b) constituera une notification suffisante des transferts appropriés aux fins de l'article 190 de la Loi, comme amendée et de l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Chapitre IV. - Gérance

11. Art. 11. Gérance.

11.1 La Société est administrée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance" ou le "Conseil") composé de cinq Gérants (les "Gérants" et chacun un "Gérant"), dont deux seront nommés parmi des candidats proposés par l'Associé Goldman (les "Gérants Goldman"), deux seront nommés parmi des candidats proposés par l'Associé Colony (les "Gérants Colony") et un sera nommé parmi des candidats proposés par l'Associé MEP (le "Gérant MEP"). A tout moment, le Conseil comprendra au moins deux Gérants (un Gérant Goldman et un Gérant Colony) qui seront résidents au Luxembourg.

11.2 Le Conseil a la responsabilité de la surveillance et de la gestion de la Société.

11.3 Afin de mettre en place la composition de Conseil envisagée à l'article 11.1, l'Associé Goldman, l'Associé Colony et l'Associé MEP peuvent à tout moment nommer un Gérant et proposer la révocation d'un Gérant qu'ils ont nommé, en donnant avis à la Société et aux autres Associés, étant entendu que le non-respect d'une telle procédure n'invalidera pas la nomination ou révocation en question. Chaque Associé exercera tous les droits de vote et droits de consentement afin de mettre en place la nomination ou la révocation, comme applicable, des Gérants nommés ou proposés pour révocation conformément à la phrase précédente, dans la mesure où cette nomination ou cette révocation sont en conformité avec la composition du Conseil envisagée à l'article 11.1.

11.4 L'Associé proposant un Gérant pour révocation conformément à l'article 11.3 indemniser et gardera indemnisé la Société contre toute réclamation provenant de la révocation de ce Gérant de ses fonctions.

11.5 Un des Gérants peut être nommé président du Conseil par le vote positif de chacun des Gérants Colony et des Gérants Goldman.

11.6 Si le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par l'Associé MEP est réduit à moins de 0,55 %, alors l'Associé MEP perdra tout droit de nommer un Gérant. Si le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par l'Associé Colony ou l'Associé Goldman est réduit à moins de 24,245 %, alors cet Associé aura seulement le droit de nommer des Gérants dans la proportion à sa détention, arrondi au nombre entier le plus proche de Gérants, à condition que chacun de l'Associé Colony et de l'Associé Goldman auront à tout moment droit de nommer au moins un Gérant. A l'extinction du droit d'un Associé de nommer un Gérant conformément à ce qui précède, cet Associé procurera la démission immédiate de tout Gérant nommé par lui et la reconnaissance que ce Gérant n'a aucune réclamation contre la Société. Si cette démission n'est pas délivrée, les autres Associés peuvent librement révoquer ce Gérant et l'article 11.4 ne s'appliquera pas.

11.7 Si le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par l'Associé Colony ou l'Associé Goldman est réduit à moins de 24,245 %, alors les votes positifs des Gérants nommés par l'Associé dont la propriété globale a ainsi diminué ne seront plus exigés selon l'article 12.16 (b) pour passer une Résolution Super-Majoritaire et tout autre vote spécial ou droits de consentement contenus dans ces Statuts et tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés en faveur d'un cet Associé ou en faveur des Gérants nommés par cet Associé (y compris, sans restriction, la nomination du président du Conseil et tous droits spéciaux ou autres en ce qui concerne les conseils de surveillance de toutes Filiales) (sauf, afin d'éviter tout doute, ces droits accordés à tous les Associés ou Gérants ou ces droits accordés selon la loi applicable) seront immédiatement éteints.

11.8 Sans préjudice des autres dispositions qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, ni l'Associé Colony ni Associé Goldman n'est autorisé à effectuer tout transfert ou autre disposition de Parts Sociales suite auxquels le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par lui serait réduit à moins de 24,245 %, à moins que l'Associé Colony, l'Associé Goldman et le cessionnaire proposé de ces Parts Sociales n'aient consenti leurs droits respectifs de gestion par rapport à la Société et aux Filiales, dans les limitations exposées dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés (y compris, afin d'éviter tout doute, qu'une telle entente qui affecte défavorablement et d'une façon disproportionnée les droits ou les obligations de tout Associé ou dénature les termes de droits expressément accordés à tout Associé ou les obligations qui lui sont imposées doivent aussi être signées par l'Associé ainsi affecté).

11.9 A l'extinction de l'Accord Consultatif, le droit de l'Associé MEP de nommer tout Gérant et tous droits accordés à ce Gérant dans ces Statuts et les dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, s'éteindront immédiatement, et, à moins que l'Associé Colony et l'Associé Goldman n'en

consentent autrement par écrit, l'Associé MEP procurera la démission immédiate de tout Gérant ainsi nommé et la reconnaissance que ce Gérant n'a aucune réclamation contre la Société. Si cette démission n'est pas délivrée, les autres Associés peuvent librement révoquer un tel Gérant et l'article 11.4 ne s'appliquera pas à cette révocation.

12. Art. 12. Réunions du conseil.

12.1 Des réunions du Conseil seront tenues au Luxembourg et il est projeté de tenir au moins une réunion du Conseil chaque trimestre.

12.2 Tout Gérant peut convoquer une réunion du Conseil.

12.3 Les Associés assureront que l'on donne un avis d'une réunion du Conseil d'au moins sept jours à tous les Gérants ayant droit de recevoir l'avis accompagné par:

- (i) un ordre du jour spécifiant, dans les détails raisonnables, les questions à être soulevées à la réunion; et
- (ii) des copies de tous documents à être discutés à la réunion.

12.4 Il est possible de prévoir un délai de préavis plus court d'une réunion du Conseil avec le consentement écrit d'au moins un Gérant Goldman et un Gérant Colony (ou, si tout question exigeait le Consentement Unanime ou toute Transaction d'Affiliée devait être considérée pour approbation, le consentement de tous les Gérants).

12.5 Si tous les Gérants (ou leurs mandataires) sont présents à une réunion du Conseil et qu'aucun Gérant ne s'y oppose, il sera réputé y avoir les formalités de convocation seront supposés avoir été renoncées au préavis de convocation.

12.6 Le quorum lors de toute réunion du Conseil (y compris les réunions ajournées) est la majorité des Gérants, y compris au moins un Gérant Goldman (ou son mandataire) et un Gérant Colony (ou son mandataire).

12.7 Il ne sera prise aucune décision au Conseil à moins qu'un quorum ne soit présent au début de la réunion et au moment où il doit être voté sur un point à l'ordre du jour.

12.8 Si le quorum n'est pas atteint dans les 30 minutes après l'heure indiquée pour une réunion du Conseil dans l'avis de la réunion, alors la réunion sera ajournée pour au minimum deux Jours Ouvrables, et au maximum dix Jours Ouvrables aux mêmes heure et endroit.

12.9 Une réunion du Conseil sera ajournée à une autre heure ou date à la demande de tous les Gérants Goldman ou de tous les Gérants Colony présents à la réunion. Aucune décision ne pourra être prise au Conseil après qu'une telle demande n'ait été faite.

12.10 Un Gérant Goldman, un Gérant Colony ou un Gérant MEP qui est absent lors d'une réunion du Conseil peut nommer, par écrit ou par télégramme ou par fax ou par e-mail ou par lettre, un autre Gérant pour agir comme son mandataire à la réunion et pour exercer tous les pouvoirs du Gérant par qui il est nommé et peut, en particulier, voter à la place de ce Gérant. Dans des circonstances exceptionnelles et limitées, un Gérant peut aussi nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.11 Un Gérant peut assister à une réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence initiée au Luxembourg, à condition qu'au moins la moitié des Gérants participant à une réunion du Conseil soit physiquement présente au Luxembourg et que chaque participant soit en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.12 Au lieu d'une réunion du Conseil, on peut passer une résolution du Conseil par voie de consentement écrit exécuté par tous les Gérants. Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.13 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.14 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

12.15 Sauf comme prévu à l'article 12.10, chaque Gérant a un vote à une réunion du Conseil.

12.16 Les décisions aux réunions du Conseil seront faites en passant des résolutions.

Sauf toute décision qui exigerait une Résolution Unanime, une résolution est passée si:

- (a) plus de votes sont comptés pour que contre celle-ci; et
- (b) que chacun des Gérants Goldman et les Gérants Colony présent à la réunion (en personne ou par procuration) vote en faveur de celle-ci,

(Cette résolution, une "Résolution Super-Majoritaire").

12.17 Sans limiter la généralité de l'article 12.16 et sans préjudice des autres dispositions qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, chacune au moins des décisions suivantes sera soumise au Conseil et exigera une Résolution Super-Majoritaire (à moins que, dans chaque cas, ne soit exigée une Résolution Unanime) et, dans la mesure où il y a une condition légale qu'elle soit adoptée par l'Assemblée Générale, sans préjudice de la loi applicable, exigera le vote positif de l'Associé Goldman et l'Associé Colony à l'Assemblée Générale:

(a) tout changement des principes comptables applicables à la Société et aux Filiales Lux, à l'exception de ce qui peut être exigé selon les lois et règlements applicables;

(b) toute élection fiscale ou changements de toute élection fiscale formelle et tout changement de la politique fiscale et des principes fiscaux ou structuration fiscale de la Société ou des Filiales Lux;

(c) tout achat ou vente de titres par la Société ou une Filiale Lux autre que dans le cours normal des affaires;

(d) toute augmentation ou réduction de Titres d'Associé de Topco ou instruments similaires d'une Filiale Lux, à condition que, dans la mesure où ces Titres d'Associé doivent être émis à tout Associé ou ses Affiliées, tous les Associés auront le droit de participer à cette émission au pro rata de sa détention de Titre d'Associé au moment de cette émission and conformément au Ratio d'Emission;

(e) toute acquisition par la Société ou une Filiale Lux d'intérêts dans toute entité dans laquelle la responsabilité des membres ou associés n'est pas limitée à leur apport;

(f) tout octroi de toute option ou droit d'acquérir ou souscrire toutes parts ou autres intérêts dans le capital social de la Société ou d'une Filiale Lux;

(g) toute acquisition (par la fusion, la consolidation, l'achat ou la souscription de parts sociales ou d'actifs ou autre), la formation ou l'organisation de toute société, société de personnes, joint-venture ou autre entité par la Société ou une Filiale Lux;

(h) toute entrée par la Société ou une Filiale Lux dans, conclusion, résiliation ou annulation de tout contrat substantiel ou transaction (y compris, sans restriction, (i) toute fusion, apport partiel d'actif ou scission de la Société ou d'une Filiale Lux avec ou dans une autre entité, (ii) tout accord touchant aux joint-ventures et autres sociétés de personnes et tout pacte d'associés ou document semblable relatif à une Filiale Lux, (iii) toute transaction substantielle entre la Société ou une Filiale Lux et tout Associé (ou toute Filiale Lux de cet Associé, sauf toute Filiale Lux de l'Associé Goldman qui n'est pas the Goldman Sachs group ou une filiale directe ou indirecte de celui-ci); (iv) l'Accord Consultatif; (v) toute police substantielle de compensation à la Société et les Filiales Lux dans l'ensemble, toute action exigeant la mise en oeuvre d'un plan social, tout plan de partage des bénéfices (participation) ou plan d'intéressement social (intéressement), ou modification ou renonciation quant à tout terme substantiel de ceux-ci;

(i) toute décision d'embaucher ou de renvoyer tout salarié ayant une rémunération de base annuelle brute égale à ou supérieure à 125,000 EUR;

(j) toute augmentation de la rémunération payée par la Société ou une Filiale Lux à tout salarié mentionné en (j) ci-dessus, ou toute modification substantielle de leur conditions d'embauche autre que dans le cours normal des affaires;

(k) toute vente ou attribution par la Société ou une Filiale Lux de tout actif corporel ou incorporel, ou toute annulation de toutes créances de la Société ou d'une Filiale Lux autre que dans le cours normal des affaires et pour les sommes qui n'excèdent pas individuellement 100,000 EUR par transaction et n'excéder pas 300,000 EUR dans l'ensemble;

(l) tout poste hors bilan entrepris par la Société ou une Filiale Lux autre que dans le cours normal des affaires et pour les sommes qui n'excèdent pas individuellement 100,000 EUR par transaction et n'excèdent pas 300,000 EUR dans l'ensemble;

(m) toute conclusion, résiliation ou annulation de tout bail ou bail financier, ou amendement ou renonciation quant à tout terme substantiel dans ceux-ci par la Société ou une Filiale Lux;

(n) tout hypothèque, gage ou autres charge de tous actifs de la Société ou d'une Filiale Lux, autre que dans le cours normal des affaires et conformément à la documentation de crédit exécutée en rapport avec l'Acquisition telle que modifiée à tout moment;

(o) toute garantie de la Société ou d'une Filiale Lux pour les sommes qui excèdent individuellement 100,000 EUR par transaction ou excèdent 300,000 EUR dans l'ensemble pour la même transaction;

(p) l'adoption du budget annuel et du plan d'activité de la Société ou d'une Filiale Lux et toute décision raisonnablement attendue à ce qu'elle aboutisse à une déviation substantielle de ce budget ou ce plan d'activité;

(q) la clôture des états financiers de la Société ou d'une Filiale Lux;

(r) tout changement de forme ou d'objet social ou de siège social et de l'activité de la Société ou d'une Filiale Lux et toute modification substantielle des activités ou de la politique de gestion de la Société ou d'une Filiale Lux;

(s) toutes dépenses d'investissement par la Société ou une Filiale Lux (y compris, sans restriction, l'acquisition d'une activité par achat d'actif) d'un montant individuel supérieur à 250,000 EUR hors TVA par transaction et excédant 750,000 EUR hors TVA dans l'ensemble pour plusieurs transactions d'une nature semblable;

(t) toute décision d'encourir ou d'assumer tout endettement pour de l'argent emprunté ou émission d'effets, d'obligations, de liens ou autres titres de dettes pour un montant supérieur à 50,000 EUR, ou changer tout terme substantiel de tout titres de dettes de la Société ou d'une Filiale Lux ou d'autre endettement;

(u) tout prêt ou avance excédant 50,000 EUR;

(v) tout commencement par la Société ou une Filiale Lux de toute action juridique ou arbitrale ou procédure impliquant un montant excédant 250,000 EUR;

(w) toute transaction ou arrêt de toute action juridique ou arbitrale ou procédure par la Société ou une Filiale Lux impliquant un montant excédant 150,000 EUR;

(x) modifications des règlements, des statuts, de la forme des Titres d'Associés et autres documents constitutionnels de la Société ou d'une Filiale Lux, à condition que tout amendement aux droits expressément accordés à tout détenteur de titres particulier de la Société exige aussi le consentement de chaque de ces détenteurs;

(y) toute nomination et révocation des auditeurs de la Société ou des Filiales Lux;

(z) tout changement de l'exercice financier de la Société et des Filiales Lux;

(aa) tous changements de la structure du Conseil ou entité de gouvernance semblable de la Société ou toute Filiale Lux substantielle (y compris, sans restriction, la nomination ou la révocation des membres indépendants), à condition que tout amendement aux droits de certains Associés de proposer des Gérants conformément à l'article 11.1 exige aussi le consentement de tous les Associés dont les droits doivent être modifiés;

(bb) toute liquidation volontaire de la Société ou d'une Filiale Lux;

(cc) toute distribution de dividendes par la Société ou une Filiale Lux;

(dd) toute transaction par la Société ou une Filiale Lux qui serait classifiée comme une transaction de Classe 1 ou de Classe 2 pour des sociétés inscrites sur la Bourse de Londres;

(ee) toutes décisions exigeant le consentement antérieur des banques ou de tout représentants ou agents conformément à la documentation de crédit exécutée en rapport avec l'Acquisition telle que modifiée à tout moment;

(ff) tout rachat ou remboursement de Titres d'Associé par la Société ou d'une Filiale Lux, à condition que ce rachat ou ce remboursement soit fait au prorata parmi les détenteurs de tels titres conformément aux préférences de distribution relatives et leur priorités;

(gg) une IPO ou une vente privée de la Société ou d'une Filiale Lux, y compris une IPO ou une vente privée d'une entité récemment formée à laquelle tout ou partie des actifs de la Société et des Filiales Lux seraient apportés;

(hh) toutes modifications, renoncations ou décisions substantielles en ce qui concerne l'Accord Consultatif, y compris, sans restriction, toute décision touchant à l'approbation de toute personne comme un Remplaçant Qualifié pour un Principal (comme défini dans l'Accord Consultatif); et

(ii) tout contrat ou engagement par la Société ou une Filiale Lux d'entreprendre chacune de ces actions, ou tout exercice de droits détenus par la Société ou une Filiale Lux dans une autre Filiale Lux afin de permettre chacun des précédents.

12.18 Nonobstant l'article 12.17 et sans préjudice des autres dispositions qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, chacune des décisions suivantes exigeront une résolution passée par le vote des Gérants exigés pour passer une Résolution Super-Majoritaire et, de plus, le Gérant MEP, si tel est le cas (ou, si au moment d'une telle décision il n'y a aucun Gérant MEP, le consentement de l'Associé MEP, si tel est le cas) (dans chaque cas qu'il soit présent en personne ou par procuration) (une "Résolution Unanime") et, dans la mesure où il y a une condition légale qu'elle soit adoptée par l'Assemblée Générale, un vote positif à l'Assemblée Générale d'au moins 90 % de Parts Sociales (étant entendu qu'aucune des décisions suivantes ne sera soumise à l'Assemblée Générale par toute personne à moins qu'il n'ait d'abord été approuvé par une Résolution Unanime):

(a) toute modification à ces Statuts ou les termes des Titres d'Associé qui (i) affecte défavorablement et d'une façon disproportionnée les droits ou les obligations de l'Associé MEP (étant entendu que l'impact d'une transaction ou d'une série de transactions sur les actifs d'exploitation, l'activité, les opérations, la performance financière ou les perspectives de la Société et les Filiales ne sera pas pris en compte dans la détermination d'une telle transaction ou la série de transactions comme étant "défavorables et disproportionnée") ou (ii) change défavorablement les termes de droits express accordés à ou les obligations imposées à l'Associé MEP;

(b) tout transfert de Parts Sociales autre que conformément à l'Exigence Paritaire;

(c) toute Transaction d'Affiliée non en conformité avec les dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés;

(d) toute distribution, dividende, rachat de titres, ou transaction semblable aboutissant à un retour d'argent ou d'autre propriété à tout Associé non conforme aux droits, priorités et préférences établies par les Titres d'Associé tels que décrit dans leurs termes et conditions respectifs, dans les Statuts ou dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés; et

(e) (toute réorganisation, fusion, dissolution, liquidation ou autre type de transaction semblable (une "Transaction de Réorganisation") aboutissant en l'altération des Intérêts Economiques relatifs des Associés en vigueur immédiatement avant cette transaction, à moins que l'on n'offre une occasion à chaque Associé de participer à cette transaction sur une base proportionnelle basée sur son Intérêt Economique et à condition qu'aucune Transaction de Réorganisation qui ne résulte pas en un changement de contrôle, dissolution ou la liquidation de la Société aboutira à l'extinction des futurs droits de Promotion MEP.

13. Art. 13. Pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

13.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

14. Art. 14. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la seule signature conjointe d'un Gérant Colony et d'un Gérant Goldman ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par un Gérant Colony et un Gérant Goldman.

15. Art. 15. Délégation et agent du conseil de gérance.

15.1 Le Conseil de Gérance ou tout Gérant Colony ensemble avec tout Gérant Goldman peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

15.2 Le Conseil de Gérance ou tout Gérant Colony ensemble avec tout Gérant Goldman détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Chapitre V. - Assemblée générale des associés

16. Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale des associé(s) - Votes.

16.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

16.2 En particulier, l'Assemblée Générale est compétente pour modifier les Statuts, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements de ses Associés.

16.3 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

16.4 Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'Assemblée Générale et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

17. Art. 17. Tenue des assemblées générales.

17.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Conseil.

17.2 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

17.3 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

17.4 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

17.5 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

17.6 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation de l'Associé (ou des Associés). L'Associé (ou les Associés) se prononcera (ou se prononceront) également par un vote spécial sur la décharge à donner à un Gérant.

18. Art. 18. Majorités.

18.1 Sans préjudices des dispositions de l'article 12.18, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois par lettres recommandées et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

18.2 Sans préjudices des dispositions de l'article 12.18, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que conformément aux dispositions de la Loi et par une majorité d'Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

18.3 Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et conformément à toute autre disposition légale.

Chapitre VI. - Exercice social

19. Art. 19. Exercice social.

19.1 L'année sociale commence le premier jour du mois de juillet et se termine le dernier jour du mois de juin de chaque année.

19.2 A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil. Le Conseil prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

19.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

20. Art. 20. Droit de distribution des parts.

20.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et des autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

20.2 Cinq pour cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société ainsi déterminée seront obligatoirement prélevés et alloués à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société mentionnée à l'article 5 des Statuts ou, le cas échéant, tel qu'il sera augmenté ou réduit.

20.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société aux fins de distribution et dans la mesure où la loi et les Statuts le permettent, le Conseil pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

20.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer leur montant seront prises par l'Assemblée Générale en conformité avec les dispositions de l'Article 18.1 et Article 20.6 des Statuts et conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.

20.5 Malgré les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés et aux dispositions de l'Article 20.6.

20.6 Tout paiement effectuée par la Société que ce soit un remboursement de Titres d'Associé, un paiement d'intérêts sur de tels Titres d'Associé, un remboursement de prime d'émission ou de capital social, une distribution de dividendes, de revenus de liquidation, de revenus de rachat, de revenus d'annulation ou tout autre paiement (le(s) «Paiement(s)») devront être faits aux Associés dans les proportions déterminées par leur Droit Economique respectif.

Chapitre VII. - Liquidation

21. Art. 21. Causes dissolution et liquidation.

21.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

22. Art. 22. Liquidation.

22.1 Sans préjudice des dispositions de l'article 12.17, la liquidation de la Société sera décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société et en conformité avec les dispositions légales applicables.

22.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

22.3 Les revenus de liquidation seront distribués conformément aux dispositions de l'Article 20.6 et aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.

Chapitre VIII. - Loi applicable

23. Art. 23. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Chapitre IX. - Définitions

24. Art. 24. Définitions.

Accord Consultatif:	a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Acquisition:	signifie l'acquisition de BUT S.A.S.
Affiliée:	signifie par rapport à toute personne, une autre personne qui, directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires, commande, ou est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec, cette personne et le "contrôle" d'une personne signifie la possession ou la capacité de posséder le pouvoir de diriger ou de causer la direction de la gestion et la politique de cette personne, soit par la propriété de titres votants, soit par contrat ou autrement. Afin d'éviter tout doute, tout Détenteur Colony Autorisé sera considéré être une Affiliée de l'Associé Colony. Nonobstant tout ce qui précède, ni la Société ni les Filiales ne seront considérées être une Affiliée d'un Associé.
Assemblée Générale:	signifie les résolutions des Associés de la Société prise à une assemblée ou par écrit, conformément à la loi du Luxembourg du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme modifié.
Associés:	signifie l'Associé Goldman, l'Associé Colony, l'Associé, l'Associé Hilco et l'Associé MEP et toute autre personne qui acquière des parts sociales émises par la Société et qui exécute et délivre un Contrat d'Adhésion conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres la Société et les Associés.

Associé Colony:	signifie collectivement, l'Associé Colony Initial, Colyzeo II Finance et leurs successeurs et les cessionnaires autorisés qui détiennent de temps en temps des Titres d'Associé, qui sont des Détenteurs Colony Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Associé Goldman:	signifie collectivement, l'Associé Goldman Initial et ses successeurs et les cessionnaires autorisés qui détiennent de temps en temps des Titres d'Associé, qui sont des Détenteurs Goldman Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Associé Hilco:	signifie collectivement, l'Associé Hilco Initial et ses successeurs et les cessionnaires autorisés qui détiennent de temps en temps des Titres d'Associé, qui sont des Détenteurs Hilco Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Associé MEP:	signifie collectivement, l'Associé MEP Initial et ses successeurs et les cessionnaires autorisés qui détiennent de temps en temps des Titres d'Associé, qui sont des Détenteurs MEP Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Charge:	inclut toutes les charges (monétaire ou pas) et tous autres droits pouvant être exercés par des tiers.
Conseil ou Conseil de Gérance:	signifie le conseil de gérance de la Société.
Détenteur Colony Autorisé:	signifie n'importe lequel de Colony Capital LLC, Colyzeo Investment Management et leurs Affiliées respectives et tous fonds ou entités gérées ou conseillées par n'importe lequel des ces derniers et tous véhicules de coinvestissement contrôlés, gérés ou conseillés par Colony Capital LLC, Colyzeo Investment Management ou n'importe laquelle de leurs Affiliées
Détenteur Goldman Autorisé:	signifie n'importe lequel de the Goldman Sachs group et de ses Affiliées.
Détenteur Hilco Autorisé:	signifie n'importe lequel de H Merchant Equity I, LLC et de ses Affiliées.
Détenteur MEP Autorisé:	signifie un limited partnership possédée et contrôlée (excepté comme autrement permis dans l'article 7.7) par les principaux et les salariés (et leurs cessionnaires autorisés usuels respectifs (par exemple, des véhicules de planification successorale et des entités familiales)) de Merchant Equity Partners LLP, dont les propriétaires comprendront à tout moment David Hamid, Henry Jackson, Joshua Spoerri et John von Spreckelsen (ou, dans chaque cas, un Remplaçant Qualifié, comme défini dans l'Accord Consultatif).
Droit de Sortie Conjointe:	a le sens qui lui est donné à l'article 7.10.
Droit de Sortie Obligatoire:	a le sens qui lui est donné à l'article 7.12.
Droit Economique	signifie par rapport à un Associé la proportion correspondant à l'Intérêt Economique de cet Associé.
Événement de Transfert Obligatoire:	a le sens qui lui est donné à l'article 9.
Exigence Paritaire:	a le sens qui lui est donné à l'article 7.2.
Filiale:	signifie toute filiale directe ou indirecte de la Société détenue majoritairement telle que plus amplement détaillée dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés (incluant pour éviter tout doute mais sans y être limité la Filiale Lux).
Filiale Lux:	signifie toute filiale directe ou indirecte de la Société détenue majoritairement telle que plus amplement détaillée dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Gérant:	signifie un membre du Conseil.
Gérant Colony:	a le sens qui lui est donné à l'article 11.1.
Gérant Goldman:	a le sens qui lui est donné à l'article 11.1.
Gérant MEP:	a le sens qui lui est donné à l'article 11.1.
Holdco:	signifie Fair Partners S.à r.l. SCA, société en commandite par actions (SCA) immatriculée et enregistrée au Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.513.

Holdco GP:	signifie Fair Partners S.à r.l. une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.181.
Intérêt Economique:	signifie par rapport à un Associé, la valeur des Titres d'Associé d'un tel Associé basés sur l'estimation la plus récente de la Société en relation avec une émission de capitaux propres à un Tiers (ou, si une telle émission n'est pas survenue, basé sur la contrepartie payée par cet Associé pour ces Titres d'Associé), moins tous montants reçus par cet Associé relativement à ces Titres d'Associé depuis la date de cette estimation (peu importe le moyen de Paiement) et prendront en compte la valeur pro-forma de l'ensemble de la Promotion MEP basé sur une liquidation hypothétique de la Société à cette estimation, comme cela peut être mieux déterminé dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Impasse:	a le sens qui lui est donné à l'article 8.1.
IPO:	signifie un premier appel public à l'épargne.
Jour Ouvrable:	signifie un jour (autre qu'un samedi ou dimanche) lorsque les banques à Paris, à Luxembourg et à Londres sont ouvertes pour les affaires.
Offre d'Associé:	a le sens qui lui est donné à l'article 7.9.
Paiement(s)	le sens qui lui est donné à l'article 20.6.
Période de Valorisations des Parts:	a le sens qui lui est donné à l'article 9.5.
Promotion MEP:	signifie le droit de l'Associé MEP à un produit des intérêts, comme calculé conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, comme cela peut être à nouveau décidé dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Ratio d'Emission:	a la signification que l'on peut lui donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés
Résolution Unanime:	a le sens qui lui est donné à l'article 12.18.
Résolutions Super-Majoritaire:	a le sens qui lui est donné à l'article 12.16.
Tiers:	toute personne qui n'est pas un Associé ou un Affilié d'un Associé.
Titres d'Associé:	signifie les Titres de Capital d'Associés et les Titres de Dette d'Associé, autre que tous titres émis comme partie du financement senior et financement mezzanine.
Titres de Capital d'Associé	signifie les Parts Sociales, prime d'émission et tout autre apport de capital au capital de la Société, s'il y a lieu.
Titres de Dette d'Associé	signifie toute dette qui peut être apportée de temps en temps à la Société, telles que de telles dettes peuvent être plus amplement détaillées dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Transaction d'Affilié:	a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
Transaction de Réorganisation:	a le sens qui lui est donné à l'article 12.18(e).
Transfert de Partie Liée:	a le sens qui lui est donné à l'article 7.5.
Vente Majoritaire:	signifie une vente de plus de 50 % du capital social en circulation de la Société par tout Associé ou groupe d'Associés à un Tiers.

Dont acte, fait et passé à Redange/Attert, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée à la mandataire des comparants à Luxembourg, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V.P IERRU, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 24 septembre 2015. Relation: DAC/2015/15848. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 2 octobre 2015.

Référence de publication: 2015162080/1814.

(150179734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Investec Asset Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 162.485.

Les Comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Septembre 2015.

INVESTEC ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Johan Schreuder / Sonya Slater

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015162175/13.

(150179407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

E. Jegen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6430 Echternach, 9, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 143.449.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162026/9.

(150179710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Financière de l'Estran SC, Société Civile.

Siège social: L-3397 Roeser, 2, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg E 5.739.

STATUTS

1. Monsieur Mathieu BIGOIS, né le 01 octobre 1973 à Paris 12^e Arrondissement (France), demeurant à 249 Koniztrasse, CH-3097 Liebefeld, (Switzerland);

2. Société SPERIA AG, enregistrée sous le N° 114.821.558 au Tribunal de Commerce en Suisse, ayant son siège social au 9, Bahnhofstrasse - CHE-6340 Baar (Suisse).

Lesquels comparants ont décidé d'acter les statuts d'une Société Civile qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit le 30 / 09 / 2015:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société Civile régie par la loi de 1915 sur les Sociétés Commerciales et Civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes et par les articles 1832 et suivants du Code Civil Luxembourgeois.

Art. 2. La Société a pour objet la détention, l'utilisation et la mise à disposition de biens mobiliers à des fins privées. La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques. La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La dénomination est [Financière de l'Estran SC].

Art. 4. Le siège social est établi à L-3397 Roeser, 2, Rue du Brill, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée, elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 6. Le capital social est fixé à 100,00 EUR, répartis en 100 parts de 1,00 EUR chacune et constitué par l'apport en numéraire sur un compte ouvert pour la société.

Art. 7. En raison de leur apport, il est attribué 1 part à Monsieur Mathieu BIGOIS et 99 parts à la Société SPERIA AG, les comparants ci-dessus mentionnés. La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord représentant au moins 50% des parts. L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du gérant ou des associés.

Art. 8. Les parts sociales sont cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord unanime de tous les associés restants. En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ses parts, à un prix fixé entre associés et agréé d'année en année lors de l'assemblée générale statuant le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Art. 9. Le décès ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société. Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois, les héritiers devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la Société.

Art. 10. La Société est administrée par un gérant nommé et révocable à l'unanimité de tous les associés.

Art. 11. Le gérant est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance en nom et pour compte de la Société. La Société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de son gérant.

Art. 12. Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 13. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du Code Civil. Les pertes et dettes de la Société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la Société.

Art. 14. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés. Une assemblée statutaire aura lieu obligatoirement le troisième vendredi de juin de chaque année à 15 heures afin de délibérer du bilan, du résultat de l'année écoulée et pour fixer la valeur des parts conformément à l'article 6. L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix. Toutes modifications des statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

Art. 15. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge, en raison de sa constitution à 100 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

A l'instant, les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1. Monsieur Mathieu BIGOIS, précité, est nommé gérant,
2. La société EDISYS SA, 2, Rue du Brill L-3397 Roeser, RCS B 139924, est nommée co-gérant,
3. Le siège de la Société est établi à L-3397 Roeser, 2, Rue du Brill.

Les parties intervenantes

Référence de publication: 2015162083/68.

(150178952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Isaac Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1736 Luxembourg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 158.442.

L'an deux mille quinze, le dix-huit du mois de septembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société «Isaac Management S.à r.l. & Partners S.C.A.», une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158442 (ci-après désignée la Société), constituée par acte de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, en

date du 20 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 26 avril 2011, numéro 811, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, en date du 21 mai 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1890 en date du 28 juillet 2015.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mme Monique Drauth, salariée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et comme scrutateur Mme Rachida El Farhane, salariée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Tous les actionnaires ont été dûment convoqués en date du 9 septembre 2015, par courrier recommandé conformément à l'article 13 des statuts de la société et ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

II. Les actionnaires présents ou représentés en vertu de quatre (4) procurations données sous seing privé durant le mois de septembre 2015, et le nombre d'actions qu'ils détiennent est renseigné sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Il apparaît de cette liste de présence qu'un million cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent vingt (1.598.720) actions de catégorie A, deux millions sept cent soixante et un mille six cent quatre-vingt (2.761.680) actions de catégorie B, neuf mille six cent cinq (9.605) actions de catégorie C, vingt-quatre mille cent cinq (24.105) actions de catégorie D et deux mille six cent quatre-vingt-deux (2.682) actions de catégorie E en circulation, représentant ensemble quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingt-un pourcent (99,81 %) du capital social de la Société établi à six cent soixante mille sept cent vingt et un Euros et quatre-vingt centimes (EUR 660.721,80), toutes entièrement libérées, sont présentes ou représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à son ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la Société de 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Modification consécutive de l'article 4 paragraphe 1 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

“ **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.”

V. L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 paragraphe 1 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

“ **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.”

En version anglaise

“ **Art. 4.** The Company will have its registered office in the municipality of Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de huit cent cinquante Euro (EUR 850,-).

Déclaration

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des personnes comparantes, connus du notaire par leurs noms et prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Drauth, El Farhane, Moutrier agissant en remplacement de GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 22 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30176. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Référence de publication: 2015162177/66.

(150179321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Folea S.A. SICAV-FIS I, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 152.741.

Les comptes annuels au 30 avril 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015162089/10.

(150179489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

FANUC Europe Corporation, Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 95.565.

Les comptes consolidés au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162097/9.

(150179697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

FB Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 47.424.

Le Bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30/09/2015.

Signature.

Référence de publication: 2015162098/10.

(150179771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Feg Int Assets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 142.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162099/9.

(150178742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Ficama S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 101.201.

Les états financiers au 28 février 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015162101/10.

(150178759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Fin & Ind S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 128.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162104/9.

(150178913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Finagra S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 24.500.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015162105/10.

(150179117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Financière Les Oliviers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 144.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162106/9.

(150179293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

FJM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 106.154.

Les comptes annuels au 30.06.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162107/9.

(150179212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Kellogg Lux VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 146.432.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 octobre 2015.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Référence de publication: 2015162208/14.

(150179541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

I.T.U., Société à responsabilité limitée soparfi.**Capital social: EUR 250.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 27.049.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015162166/10.

(150178779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Hotel du Château, Moulin de Bourscheid, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9164 Bourscheid,
R.C.S. Luxembourg B 92.863.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015162155/10.

(150179309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

F2C Sà.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 111.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162114/9.

(150179500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

**Building Evolution S.A., Société Anonyme,
(anc. HNE Environnement S.A.).**

Siège social: L-4451 Belvaux, 196, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 179.917.

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

M. Jorge Queiros Do Vale, né à Barcelos (Portugal) le 07 décembre 1975, demeurant au 78, route de Tattenberg, L-3569 Dudelange.

Lequel comparant a agi en sa qualité de seul actionnaire (l'Actionnaire Unique) de la société dénommée «HNE Environnement S.A.» une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.917 (la Société), constituée suivant un acte passé le 19 août 2013 devant le notaire instrumentaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2613, en date du 19 octobre 2013, dont les statuts de la sociétés n'ont pas été modifiés depuis.

L'Actionnaire Unique a ensuite déclaré que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Changement de nom de la Société en "Building Evolution S.A.";
2. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la Société pour y refléter le changement de nom de la Société;
3. Transfert du siège social de la Société au 196, route d'Esch L-4451 Belvaux et modification subséquente de l'article 2 a) des statuts;
4. Modification de l'objet de la Société et modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 3. Objet social.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise générale de constructions, notamment démolition, construction et rénovation d'immeubles, travaux de génie civil, façades, chapes, plâtre, carrelage et d'aménagement extérieur. La Société peut agir seule ou en association avec des tiers pour elle-même et dans l'intérêt de tiers et peut exercer toutes activités techniques, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à son objet, et elle peut également acquérir tout objet mobilier ou immobilier par location, leasing ou achat. La Société peut, même dans des domaines non expressément mentionnés par les présents statuts, prendre toutes mesures qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet et plus particulièrement prendre des participations dans et posséder des sociétés ou entreprises ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire.»;

5. Révocation avec effet immédiat de l'administrateur unique, Madame Marienke LEONS;
6. Nomination avec effet immédiat de M. Jorge Queiros Do Vale comme nouvel administrateur unique pour une période de six (6) ans;

7. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Actionnaire Unique, ici présent comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de changer la dénomination sociale de la Société en «Building Evolution S.A.» avec effet immédiat.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts est modifié comme suit:

« **Art. 1^{er}. premier paragraphe.** Le nom de la société est «Building Evolution S.A.» ci-après dénommée «la Société». »

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide de transférer le siège social de la Société au 196, route d'Esch, L-4451 Belvaux, et en conséquence de modifier l'article 2 a) de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. a)**

a) Le siège social de la Société est établi à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration ci-après «le Conseil». Le siège social peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale des actionnaires ci-après «l'Assemblée Générale», selon les modalités requises pour la modification des statuts.»

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'objet de la Société de sorte que l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise générale de constructions, notamment démolition, construction et rénovation d'immeubles, travaux de génie civil, façades, chapes, plâtre, carrelage et d'aménagement extérieur. La Société peut agir seule ou en association avec des tiers pour elle-même et dans l'intérêt de tiers et peut exercer toutes activités techniques, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à son objet, et elle peut également acquérir tout objet mobilier ou immobilier par location, leasing ou achat. La Société peut, même dans des domaines non expressément mentionnés par les présents statuts, prendre toutes mesures qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet et plus particulièrement prendre des participations dans et posséder des sociétés ou entreprises ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire.»

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide de révoquer avec effet immédiat l'administrateur unique actuel, Madame Marienke LEONS.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer comme nouvel administrateur unique avec effet immédiat et pour une durée de six (6) ans jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2021:

M. Jorge Queiros Do Vale, né à Barcelos (Portugal) le 07 décembre 1975, demeurant au 78, route de Tattenberg, L-3569 Dudelange.

Avertissement

Le notaire instrumentaire a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société ayant changé son objet social présentement, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cents euros (1.200.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Queiros Do Vale et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 28 septembre 2015. Relation: 2LAC/2015/21653. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Référence de publication: 2015162156/91.

(150179728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Gas Maritime Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 187.038.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015162121/10.

(150179760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Grafhill Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 163.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Grafhill SARL

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015162127/11.

(150179498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Giorgi International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 6.718.000,00.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 179.277.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Référence de publication: 2015162124/10.

(150179436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Groupe Immobilier A.V.L. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: Immo Lëtzebuerg / Coopération des agences immobilières CAIL.

Siège social: L-4434 Soleuvre, 6, rue Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 200.428.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le quinze septembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Michel MICHELIS, employé de bureau, né à Differdange le 8 novembre 1967, demeurant à L-4434 Soleuvre, 6, rue Winston Churchill.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer.

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er} . Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de «Groupe Immobilier A.V.L. s.à r.l.», exerçant le commerce sous l'enseigne «Immo Lëtzebuerg» et sous l'enseigne «Coopération des agences immobilières CAIL».

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, l'achat, la vente, le courtage, l'échange, la négociation, la location, la sous-location, saisonnière ou non de biens immobiliers, bâtis ou non, ou des fonds de commerce, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers.

La société peut offrir des services immobiliers via un portail en ligne et d'autres services liés aux entreprises de groupe ou des tiers. La société peut aussi céder des licences d'entreprises ou des franchises à des tiers et développer la propriété intellectuelle ainsi que la présentation de biens immobiliers en vue de leur vente ou de leur location via un portail en ligne avec des agences collaboratrices.

L'objet de la société est également de créer un lien d'échange (interface), tant au niveau national qu'international, via un contrat de collaboration émis entre agences immobilières qui détiennent ou non un mandat exclusif sur leurs objets immobiliers et d'autres agences immobilières qui détiennent aussi des mandats exclusifs ou non sur leurs objets immobiliers et qui souhaitent coopérer.

Ce lien d'échange sera créé par l'interface d'une plateforme internet commune ou tout autre moyen mis à disposition par la société ou son (ses) gérant(s) afin de faciliter cette coopération et aura pour but d'optimiser les échanges immobiliers, de concrétiser plus rapidement les transactions immobilières et d'élargir le portefeuille immobilier de chaque agence collaboratrice.

La société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins qu'elle ne soit spécialement réglementée et elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Sanem. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25.-) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et Gérance - Répartition des bénéfices

Art. 10. La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique. Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et le ou les gérants dressent les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition des associés.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites par l'associé unique Monsieur Michel MICHELIS, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (€ 12.500.-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (€ 1.000.-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Michel MICHELIS, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.
- 3.- Le siège social est établi à L-4434 Soleuvre, 6, rue Winston Churchill.

Le comparant déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et agir pour son propre compte et certifie que les fonds servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livrera pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MICHELIS, A. WEBER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 24 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30446. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 5 octobre 2015.

Référence de publication: 2015162130/137.

(150179888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Gestals Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 159.345.

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GESTALYS INVEST S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 1^{er} mars 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1139 du 27 mai 2011.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Vera Freitas Almeida, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de Euro 5.000.300,- (cinq millions trois cent euros) pour le porter de son montant actuel de Euro 31.000 (trente et un mille euros) à Euro 5.031.300 (cinq millions trente et un mille trois cents euros) par l'émission de 16.130 (seize mille cent trente) actions nouvelles d'une valeur nominale de Euro 310 chacune;

2. Souscription et libération des 16.130 nouvelles actions par versement numéraire de Euro 5.000.300 (cinq millions trois cents euros);

3. Modification subséquente des statuts

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de Euro 5.000.300,- (cinq millions trois cent euros) pour le porter de son montant actuel de Euro 31.000 (trente et un mille euros) à Euro 5.031.300 (cinq millions trente et un mille trois cents euros) par l'émission de 16.130 (seize mille cent trente) actions nouvelles d'une valeur nominale de Euro 310 (trois cent dix euros) chacune.

Souscription et libération

Les 16.130 (seize mille cent trente) actions nouvelles sont souscrites par l'actionnaire unique la société AUCHAN POLSKA Spółka z ograniczona odpowiedzialnoscia, avec siège social: ulica Pulawska nr 46, 05 - 500 Piaseczno, Pologne,

ici représentée par Madame Vera Freitas Almeida, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en numéraire, de sorte que la somme de Euro 5.000.300,- (cinq millions trois cent euros) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

5.1. Le capital social souscrit est fixé à CINQ MILLIONS TRENTE-ET-UN MILLE TROIS CENTS euros (EUR 5.031.300.-) représenté par 16.230 (seize mille deux cent trente) actions de trois cent dix euros (310.-) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 3.000.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. FREITAS ALMEIDA, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 28 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30834. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Référence de publication: 2015162139/64.

(150178891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Global Returns Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 143.384.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Global Returns Fund

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015162141/11.

(150179473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Health Care Project S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 34, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 184.940.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162147/9.

(150179036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

HAMAB Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.791.

Les comptes annuels au 30 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162151/9.

(150179515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Hermitage Capital S.A. - SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 167.953.

Les comptes Annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Référence de publication: 2015162153/11.

(150179617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Immoknokke S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 161.549.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 octobre 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015162188/14.

(150179290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Hilsemer Concept s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3938 Mondercange, 36, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 176.411.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 02/10/2015.

Signature.

Référence de publication: 2015162154/10.

(150179280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Hoste International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 145.905.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162158/9.

(150179742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Hotel Am Park S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4142 Esch-sur-Alzette, 50, Gaalgebierg.

R.C.S. Luxembourg B 129.685.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162159/9.

(150178905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

I.E. Lux Berlin S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 39, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.754.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Référence de publication: 2015162165/10.

(150179446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Immo LEB 2009 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3242 Bettembourg, 5, rue Jean.

R.C.S. Luxembourg B 145.485.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015162168/9.

(150179040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

A.B.A. S.A., Aktiv Bauden Aktiengesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9670 Merkholtz, 4, Am Dellewee.

R.C.S. Luxembourg B 106.879.

—
Extrait du Procès-Verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 juillet 2015

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix de nommer SUFID Study Financial Professionals Dépositaire, Molkerei Im Thielenfeld BP 35 - L-9501 WILTZ comme dépositaire des actions au porteur.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015161869/11.

(150179747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Viajanet Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 186.660.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015161791/10.

(150178439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Trading G.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9748 Eselborn, 4, rue Kleck.

R.C.S. Luxembourg B 96.245.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

TRADING G.C. S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015161784/13.

(150177926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Bureau d'Etude de Systèmes de Sécurité Electroniques-Recherche et Développement, Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 44, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.161.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015161909/10.

(150178888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

BAEK-IMMO HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 80, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.307.

Suivant la résolution du Conseil d'Administration de BAEK-IMMO HoldCo S.à r.l., en date du 9 septembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de BAEK-IMMO HoldCo S.à r.l. de 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec date d'effet au 28 septembre 2015

Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015161910/12.

(150178844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Antevita Films S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8359 Goebblange, 4, bei Berck.

R.C.S. Luxembourg B 122.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 02/10/2015.

Référence de publication: 2015161881/10.

(150178986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Inovalis Management Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 163.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015162173/10.

(150178863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Inter-Concept Electro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 23, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 111.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015162190/10.

(150178909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2015.
